This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

456.9
Saulcy

4569
Saulcy

יהוה

ÉTUDE CHRONOLOGIQUE

DES LIVRES

D'ESDRAS ET DE NÉHÉMIE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT
LABOR
PARIS

ÉTUDE CHRONOLOGIQUE

DES LIVRES

D'ESDRAS ET DE NÉHÉMIE

PAR

F. DE SAULCY

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PARIS

A. LÉVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE SEINE, 29

1868

A Gift:
Rec'd through Rev. Prof. J. H. Thayer,
Dec. 14, 1869.

A MONSIEUR L'ABBÉ CHAULIAC

DEUXIÈME VICAIRE A SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE.

Mon cher ami,

Nous avons bien souvent causé d'exégèse biblique; vous trouverez donc tout naturel que je vous dédie un Mémoire sur les livres d'Esdras et de Néhémie.

Vous savez, depuis longtemps déjà, que je désire écrire l'histoire des Machabées, à l'aide des documents sacrés et profanes. Mais cette histoire ne peut devenir intelligible qu'à la condition d'être précédée d'un Tableau de l'état de la nation juive, depuis le retour de la captivité de Babylone. Il y avait donc forcément une étude préalable à faire des deux seuls livres canoniques, ceux d'Esdras et de Néhémie, qui nous apportent quelque lumière sur cette époque intéressante. Malheureusement ces deux livres sont loin d'être faciles à comprendre, aussi bien dans les détails que dans l'ensemble des faits. J'ai dû, par conséquent, m'efforcer de

chercher un fil conducteur qui me guidât à travers leurs récits parfois obscurs : de là est né le travail sérieux (j'allais dire ennuyeux, afin d'être plus vrai), que je mets sous votre patronage, heureux de vous offrir ce modeste gage de ma cordiale amitié.

F. DE SAULCY.

Paris, 27 juin 1868.

ESDRAS ET NÉHÉMIE

ÉTUDE DE LA CHRONOLOGIE JUDAIQUE

POUR LES TEMPS ÉCOULÉS
DEPUIS LE RETOUR DE LA CAPTIVITÉ, JUSQU'A L'AVÉNEMENT
D'ANTIOCHUS IV ÉPIPHANE, ROI DE SYRIE.

S'il est, dans l'histoire ancienne des Juifs, une période qui mérite les plus sérieuses recherches, c'est à coup sûr celle qui embrasse tout le temps écoulé depuis la première année du règne de Cyrus à Babylone, jusqu'au moment où les atroces persécutions d'Antiochus Épiphane amenèrent le mouvement populaire dont Matathias et les héros qui furent ses fils devinrent les instigateurs et les chefs.

Les récits où nous pouvons puiser des renseignements sur ces temps si troublés sont le plus souvent en contradiction entre eux et parfois avec eux-mêmes. Ils sont d'ailleurs fort peu nombreux et fort peu concluants. Les principaux sont : le livre d'Esdras, le livre de Néhémie, les prophéties d'Haggée et de Zacharie, le livre d'Esther, les livres des Machabées, soit canoniques, soit apocryphes, et enfin les écrits de Flavius Josèphe. Je ne parlerai que pour mémoire du Talmud qui, sur ce sujet, ne nous offre que des ressources pour ainsi dire sans aucune importance.

Lorsque l'on cherche à coordonner d'une manière satis-

faisante les faits qui ressortent des différents ouvrages que nous venons d'énumérer, on ne tarde pas à reconnaître l'impossibilité absolue de distribuer ces faits dans le temps, avant de les avoir soumis au contrôle le plus sévère. Ce travail d'exégèse, j'ai osé l'entreprendre, sans arrière-pensée comme sans parti pris, et je viens aujourd'hui soumettre aux juges compétents les résultats que j'en ai pu déduire. Je me croirai dignement payé de ma peine, si l'on veut bien m'accorder que toujours je me suis laissé guider par la plus entière bonne foi et par le désir ardent de parvenir à démêler la vérité. Si parfois je me trouve en opposition avec des idées admises depuis assez longtemps pour qu'il soit presque permis d'invoquer en leur faveur une sorte de prescription séculaire, on peut être assuré que je n'y suis arrivé qu'après le plus mûr examen, et poussé par des preuves pour ainsi dire mathématiques.

Cela posé, et sans plus ample préambule, j'entre en matière.

Le premier document chronologique qu'il nous importe d'avoir constamment sous les yeux dans le travail que nous abordons, c'est le canon des rois des Perses ou souverains Achéménides. Le voici :

ORDRE DE SUCCESSION DES ROIS PERSES.

Cyrus . . . . . de	559 à 529
Cambyse règne 7 ans et 5 mois. .	529 à 522
Pseudo-Smerdis, 7 mois.	522 à 521
Darius Ier, fils d'Hystaspe	521 à 485
Xerxès Ier.	485 à 465
Artaxerxès Ier Longue-Main	465 à 424
Xerxès II règne 2 mois	424

Sogdianus règne 7 mois	424
Darius II Nothus ou Ochus	424 à 404
Artaxerxès II Mnémon.	404 à 359
Artaxerxès III Ochus.	359 à 338
Arsès	338 à 336
Darius III Codoman	336 à 330

Selon le canon de Ptolémée, nous avons pour les dates auxquelles ont commencé les règnes de ces princes :

Cambyse	2 janvier 529
Darius.	30 décembre 522
Xerxès.	22 décembre 486
Artaxerxès Ier	17 décembre 465
Darius II	7 décembre 424
Artaxerxès II	2 décembre 405
Artaxerxès III.	21 novembre 359
Arsès	16 novembre 338
Darius III.	15 novembre 336

Nous pouvons maintenant procéder à l'examen des faits.

Trente années s'étaient écoulées depuis la chute du royaume de Jérusalem (en 588), lorsque Cyrus devint roi des Perses. En 538 il s'empara de Babylone et dès l'année suivante il rendit la liberté aux Juifs captifs. Lorsqu'en 607 Nabuchodonosor eut soumis le roi de Judée, Joakim, les soixante-dix années de captivité prédites par les prophètes avaientcommencé, et l'année 537 de la délivrance des Juifs vit se terminer la soixante et dixième année de cette captivité.

Voici comment le livre d'Esdras s'exprime sur ce point historique.

Ch. I, 1. « Et dans la première année de Cyrus, roi de « Perse, pour l'accomplissement de la parole de Jéhovah, par « la bouche de Jérémie, Jéhovah excita l'esprit de Cyrus, roi « de Perse, qui publia dans tout son royaume par la voix et « par écrit, savoir :

2. « Ainsi dit Cyrus, roi de Perse : « Jéhovah, Dieu du « ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a « ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem qui est en « Jehoudah.

3. « Celui d'entre vous qui est de son peuple, que son « Dieu soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem qui est en « Jehoudah, et qu'il bâtisse la maison de Jehovah, Dieu d'Is- « raël ; c'est le Dieu qui réside à Jérusalem.

4. « Et quiconque restera dans quelqu'un des endroits « où il séjourne, les gens de son endroit le soutiendront « avec de l'or, de l'argent, des richesses et du bétail, outre « le don volontaire pour la maison de Dieu qui est à Jéru- « salem. »

La première année du règne effectif de Cyrus tombe sur l'année 559. Aussi devons-nous forcément admettre que la première année mentionnée dans le livre d'Esdras correspond en réalité à la première année de la domination de Cyrus à Babylone, où les Juifs avaient été transportés. Cette première année de règne à Babylone correspond donc à la vingt-unième du règne effectif de Cyrus.

Ce monarque fit remettre entre les mains du chef du convoi de captifs rentrant volontairement à Jérusalem, les vases sacrés que Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jéhovah et déposés à Babylone, dans le temple de son dieu. Le trésorier royal, nommé Mithradate, fut chargé de les res-

tituer à ce chef qui était Chechbasar, prince de Juda. (*Esdr.*, I, 7 et 8.)

Le nombre total de ces vases sacrés rendus au culte du vrai Dieu fut de 5,400 (*Esdr.*, I, 11.)

Deux fois encore il est question incidemment de ce Chechbasar au chapitre V du livre d'Esdras.

14. « Même le roi Cyrus tira du palais de Babel les vases « d'or et d'argent de la maison de Dieu, et les remit à celui « qui a nom Chechbasar et qu'il a nommé pacha (פחה). Ce « sont les vases que Nabuchodonosor avait tirés du temple de « Jérusalem, et qu'il avait apportés dans le temple de Baby- « lone.

16. « Là-dessus vint Chechbasar (qui) posa les fonda- « tions de la maison de Jérusalem; depuis lors jusqu'à pré- « sent, on la bâtit; mais elle n'est pas encore achevée. »

Qui était ce Chechbasar, prince de Juda? Nous l'ignorons. On a voulu l'identifier avec Zeroubabel, mais nous ne saurions admettre cette confusion qui ne paraît aucunement justifiée.

Notons d'ailleurs qu'il n'est nullement question de Zeroubabel dans les passages bibliques qui ont trait à l'histoire de Chechbasar.

Quel fut le sort de cette première expédition? Fort précaire, tout nous porte à le croire. En d'autres termes, elle n'eut pas de succès et il devint nécessaire d'en tenter une seconde, à la tête de laquelle cette fois nous allons trouver Zeroubabel.

Le livre d'Esdras et le livre de Néhémie nous donnent de grands détails sur l'expédition de Zeroubabel. Il est important pour nous de les analyser.

Esdr., II, 1. « Voici les fils du pays qui remontèrent de « la captivité de l'exil, ceux que Nabuchodonosor, roi de « Babel, avait exilés à Babel, et qui retournèrent à Jérusalem « et en Jehoudah, chacun dans sa ville.

2. « Ceux qui vinrent avec Zeroubabel :

« Jeschouâ . . . . . ישוע
« Nehemiah. . . . . נחמיה
« Serayah. . . . . שריה
« Râalayah . . . . . רעליה
« Mardokhaï . . . . . מרדכי
« Bilschan . . . . . בלשן
« Mispar . . . . . מספר
« Bigouï . . . . . בגוי
« Rehoum . . . . . רחום
« Bâanah. . . . . בענה

Suit alors l'énumération des hommes du peuple d'Israël qui accompagnèrent Zeroubabel. (Versets 3 à 62.)

On aurait tort de voir dans le Nehemiah qui paraît le second dans l'énumération précitée, le Néhémie qui fut beaucoup plus tard chef d'un nouveau convoi de Juifs rentrant à Jérusalem. Quant au Jeschouâ qui se trouve en tête de la liste, c'est sans aucun doute le grand prêtre Jeschouâ-ben-Josadak.

Josadak était grand prêtre lors de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, en 588. Il fut transporté à Babylone, d'où il ne revint jamais. Il devait avoir déjà un certain âge lorsqu'il fut emmené en captivité, et comme de l'an 588 à l'an 537, époque de la première expédition juive conduite par Chechbasar, il s'est écoulé cinquante et un ans, il y a grande apparence que Josadak était mort lorsque Chechbasar partit

pour Jérusalem; il y a certitude entière qu'il avait cessé de vivre, lorsque Zeroubabel se mit en route.

Il est curieux de constater le chiffre total des captifs rentrés en Judée sous la conduite de Zeroubabel. Le voici :

64. « Toute l'assemblée; ensemble, 42,360.

65. « Outre leurs serviteurs et leurs servantes; ceux-là étaient 7,337; ils avaient 200 chanteurs et chanteuses. »

Nous trouvons au livre de Néhémie (ch. VII) un récit parallèle à celui que nous venons d'analyser; mais il est bon de les contrôler l'un par l'autre, et c'est ce que nous allons faire.

Néhémie, VII, 5. « Dieu inspira à mon cœur d'assembler « les princes, les magistrats, et le peuple, pour la généalogie; « et je trouvai le livre de généalogie de ceux qui étaient « montés les premiers, et j'y trouvai écrit :

6. « Ceux-ci sont les fils du pays qui montèrent de la « captivité, que Nabuchodonosor, roi de Babel, avait trans- « portés et qui retournèrent à Jérusalem et en Jehoudah, cha- « cun dans sa cité,

7. « Ceux qui sont venus avec Zeroubabel :

« Jeschouâ	ישוע
« Nehemiah.	נחמיה
« Azariah.	עזריה
« Râamiah	רעמיה
« Nahamani.	נחמני
« Mardokhaï	מרדכי
« Bilschan	בלשן
« Mespereth	מספרת
« Binouï	בנוי
« Nehoum	נחום
« Bâanah.	בענה

On voit que Azariah a remplacé Serayah.
Râamiah — Râaliah.
Mespereth — Mispar.
Binouï — Bigouï[1].

L'énumération du peuple est ensuite contenue dans les versets 8 à 64, et se résume ainsi :

66. « Toute l'assemblée; ensemble, 42,360.

67. « Outre leurs serviteurs et leurs servantes; ceux-là « 7,337; ils avaient des chanteurs et des chanteuses 245. »

Il y a identité entre ces chiffres, sauf pour le dernier, qui de 200 est devenu 245.

Quoi qu'il en soit, nous sommes en droit d'affirmer qu'un seul et même document a été utilisé dans le livre d'Esdras et dans le livre de Néhémie.

Nous ne nous chargeons pas d'expliquer comment il se fait qu'en présence de cette énumération assez officielle pour être reproduite deux fois, aux erreurs près qui sont du fait des copistes, nous nous trouvions, dans le même livre de Néhémie, en présence d'un document fort différent, bien qu'il paraisse être question du même convoi de Juifs captifs conduits à Jérusalem par Zeroubabel. Le voici :

Néh. XII, 1. « Et voici les Cohenim et les Léviim qui « montèrent avec Zeroubabel fils de Schaltiel et Jeschouâ.

« Seraïah. . . . . שריה
« Yirmiah. . . . . ירמיה
« Ezra . . . . . עזרא

1. Pareille faute n'a pu évidemment être commise que par un copiste transcrivant un texte conçu en hébreu carré. Il en est très-probablement de même pour le nom Râamiah, mis à la place de Râaliah. On conçoit en effet que ל ait pu devenir assez facilement מ.

« Amariah . . . . . אמריה
« Maloukh . . . . . מלוך
« Khatouch. . . . . חטוש
« Shekhaniah. . . . . שכניה
« Rehoum . . . . . רחם
« Meremoth. . . . . מרמת
« Iddo . . . . . עדוא
« Guinetoï . . . . . גנתוי
« Abiah . . . . . אביה
« Miamin. . . . . מימין
« Mâadiah . . . . . מעדיה
« Bilgah . . . . . בלגה
« Schemâaiah. . . . . שמעיה
« Joïarib . . . . . יויריב
« Jedâaiah . . . . . ידעיה
« Sallou . . . . . סלו [1].
« Amok . . . . . עמוק
« Hilkiah . . . . . חלקיה
« Jedâaiah . . . . . ידעיה

7. « Voilà les chefs des Cohenim et leurs frères dans les « jours de Jeschouâ.

8. « Et des Léviim.

« Jeschouâ. . . . . ישוע
« Binouï. . . . . בנוי
« Kadmiel. . . . . קדמיאל
« Scherabiah. . . . . שרביה

1. Si nous comparons les deux listes, entre autres différences dans les noms, nous trouvons שבניה changé en שכניה, מריות en מרמת, גנתון en גנתוי, et סלו en סלי. Tous ces changements s'expliquent à merveille en admettant que les copistes ont eu à reproduire un texte conçu en hébreu carré.

« Jehoudah . . . . . יהודה
« Mataniah . . . . . מתניה

« pour les hymnes, lui et ses frères.

9. « Et Bakboukiah et Ounou (בקבקיה וענו), leurs frères, « près d'eux, pour la garde. »

Cette fois tous les noms assez importants pour être cités diffèrent complétement de ceux que contient la double énumération que nous avons reproduite plus haut.

Il paraît évident dès lors qu'il s'agit de deux convois distincts de Juifs captifs rentrant à Jérusalem, et tout s'explique si l'énumération reproduite deux fois se rapporte à ceux qui, ainsi que le dit Néhémie (VII, 5), sont remontés *les premiers* vers la Judée. Ils seront venus à la suite de Chechbasar, tandis que ce sont réellement les derniers, dont je viens de transcrire les noms, qui sont arrivés avec Zeroubabel.

Zeroubabel était de lignée royale, ainsi que le constate la généalogie suivante que nous empruntons au premier livre des Chroniques.

GÉNÉALOGIE DE ZEROUBABEL[1].

David.
Salomon.
Rehobeam.
Abiah.
Assa.
Jehoschaphat.
Joram.
Akhaziahou.
Joach.
Amatziahou.
Azariahou.
Jotham.
Akhaz.
Hiskiahou.
Menasché.
Amon.
Joschiahou.

Jokhanan. Jehoyakim. Sidkiahou. Schaloum.

Jekhaniah.

Sidkiahou. Assir. Malkhiram. Phedaiah. Shenatsar. Jokamiah. Hoschouâ. Nedebiah.

Schaltiel. Zeroubabel? Schimaï.

Zeroubabel.

Meschoulam. Hananiah. Haschouba. Ohel. Barakhiah. Hassadiah. Jouschab-hessed.

1. *Chroniques*, III, 1 à 19.

Suivant cette généalogie, Zeroubabel serait fils de Phedaiah; trop de passages bibliques constatent que Zeroubabel était fils de Schaltiel, pour que nous n'adoptions pas cette filiation avec une entière confiance.

La présence d'un descendant de David à Jérusalem n'était pas faite, il faut en convenir, pour inspirer une sécurité illimitée aux souverains Achéménides. Une tentative de restauration pouvait être à craindre; et les ennemis des Juifs ne manquèrent certainement pas d'exploiter ce fait, pour entraver, autant qu'il était en leur pouvoir, les travaux de reconstitution de la nationalité judaïque.

Un peu plus tard nous verrons comment cette appréhension naturelle fut mise à profit.

Mais avant d'aller plus loin, donnons la généalogie des grands prêtres qui, de père en fils, ont porté la tiare, à partir de la rentrée des Juifs à Jérusalem.

Cette généalogie, nous la trouvons dans le chapitre XII de Néhémie, versets 10 et 11.

10. « Et Jeschouâ engendra Joïakim, et Joïakim engen-
« dra Éliaschib, et Éliaschib engendra Joïada,

11. « Et Joïada engendra Jonathan, et Jonathan engen-
« dra Jaddouâ. »

D'abord il est bien clair que la présence de cette généalogie, dans le livre de Néhémie, prouve qu'à tout le moins l'âge de rédaction du chapitre qui la contient ne saurait dépasser l'époque où vécut le grand prêtre Jaddouâ, et cette époque c'est celle d'Alexandre le Grand.

Mais il y a plus; cette généalogie n'est pas exacte, et tout prouve que le nom de Jonathan, qui s'y trouve inséré, s'y est

introduit à la place du nom Jokhanan[1]. En voici trois preuves pour une.

Dans le même livre de Néhémie, nous lisons :

x. 6. « Ezra, le docteur, se leva devant la maison de « Dieu, et alla dans la chambre de Jokhanan, fils d'Élias- « chib, etc.

xii. 22. « Les Léviim aux jours d'Éliaschib, de Joïada, « de Jokhanan et de Jaddouâ, chefs de famille, et les Cohenim « pendant le règne de Dariouch, roi de Perse.

23. « Les fils de Lévi, chefs de famille, sont écrits sur le « livre des affaires du temps, et jusqu'aux jours de Jokha- « nan, fils d'Éliaschib. »

Nous ne devons pas nous laisser arrêter par la filiation « Jokhanan-ben-Éliaschib » ; en ce cas, comme en une multitude d'autres, un ou plusieurs intermédiaires peuvent être supprimés pour abréger, et c'est ce qui a lieu en effet, puisque Jokhanan fut fils de Joïada, qui lui-même fut fils d'Éliaschib.

Empressons-nous, du reste, de constater que sur ce point l'historien Josèphe n'a pas commis d'erreur, et qu'il a conservé au pontife en question son véritable nom.

Voici les généalogies tirées de ces deux sources mises en regard.

1. Les formes

יהונתן
et יהוחנן

sont bien plus voisines l'une de l'autre que les formes

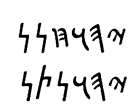

Dès lors cette fois encore il faut admettre que le copiste qui a introduit le nom Jonathan au lieu du nom Jokhanan a copié un texte conçu en hébreu carré.

TEXTES SACRÉS.		JOSÈPHE.	
Josadak	יוצדק	Josédek . . .	Ἰωσέδεκος, ou Ἰωσάδωκος.
Jeschouâ	ישוע	Jésus	Ἰησοῦς.
Joïakim.	יויקים	Joakim . . .	Ἰωάκειμος.
Éliaschib	אליישיב	Éliasib . . .	Ἐλιάσιβος.
Joïada.	יוידע	Judas	Ἰούδας.
Jonathan	יונתן	Jean.	Ἰωάννης.
Jaddouâ.	ידוע	Jaddous . .	Ἰαδδοῦς.

Dans l'année 521, dans laquelle le roi Darius permit à Zeroubabel et à Jeschouâ de rentrer en Judée, Jeschouâ était probablement déjà pontife titulaire; de 521 à l'année 327, date très-approximative de la mort de Jaddouâ, il s'est écoulé 194 ans, pendant lesquels six pontifes se sont succédé; la moyenne d'exercice de chacun d'eux est donc d'environ 33 ans, ce qui n'a rien que de très-vraisemblable et d'acceptable *à priori;* nous pourrions donc fixer en chiffres fictifs les durées de ces six pontificats, ainsi qu'il suit :

521 à 489 — Jeshouâ.
489 à 457 — Joïakim.
457 à 425 — Éliaschib.
425 à 393 — Joïada.
393 à 361 — Jokhanan.
361 à 329 — Jaddouâ.

Je le répète, les chiffres précédents n'ont rien de réel et sont purement fictifs; ils ne peuvent donc nous servir qu'à déterminer par à peu près certaines périodes auxquelles nous aurons à rapporter tel ou tel fait dont la date n'est pas déterminée encore.

Maintenant revenons au convoi des captifs ramenés à Jérusalem par Zeroubabel, dont nous avons plus haut cité les chefs, d'après le livre de Néhémie (ch. XII, versets 1 à 9).

Nous avons vu que cette énumération est terminée par ces mots : « Voilà les chefs des Cohenim et leurs frères dans « les jours de Jeschouâ. »

Après les versets 10 et 11 qui nous donnent la généalogie (erronée, ainsi que nous l'avons vu) des grands prêtres successeurs de Jeschouâ, nous trouvons immédiatement (versets 12 à 21) la nomenclature des Cohenim qui succédèrent à ceux du temps de Jeschouâ. La voici.

12. « Et aux jours de Joïakim étaient Cohenim comme chefs de famille :

שריה	מריה	à la place de	Seraïah,	Meraïah.
ירמיה	חנניה	—	Jirmiah,	Hananiah.
עזרא	משלם	—	Ezra,	Meshoullam.
אמריה	יהוחנן	—	Amariah,	Jehokhanan.
מלוכי	יונתן	—	Meloukhi,	Jonathan.
שבניה	יוסף	—	Schebaniah,	Jousef.
חרם	עדנא	—	Harim,	Adna.
מריות	חלקי	—	Meraïoth,	Helkaï.
עדוא	זכריה	—	Iddo,	Zakhariah.
גנתון	משלם	—	Guinethon,	Meshoullam.
אביה	זכרי	—	Abiah,	Zikhri.
מניימין	?	—	Miniamin,	?
מועדיה	פלטי	—	Moadiah,	Piltaï.
בלגה	שמוע	—	Bilgah,	Schammouà.
שמעיה	יהונתן	—	Schemâaiah,	Jehonathan.
יויריב	מתני	—	Joïarib,	Matnaï.
ידעיה	סלי	—	Jedâaiah,	Sallaï.
עזי	קלי	—	Ouzi,	Kallaï.
עמוק	עבר	—	Amok,	Eber.
חלקיה	חשביה	—	Hilkiah,	Khaschabiah.
ידעיה	נתנאל	—	Jedâaiah,	Nethanel.

Nous ne nous arrêterons pas à signaler les différences, d'ailleurs peu importantes, des noms des deux listes parallèles;

nous l'avons déjà dit, ces différences doivent être mises sur le compte des copistes. Mais nous ferons remarquer ce qui saute aux yeux, en comparant ces deux listes, dont la première, dit le texte sacré, énumère les Cohenim chefs de famille du temps de Jeschouâ, et la deuxième les chefs de famille qui avaient pris la place des premiers, du temps de Joïakim.

Il s'est donc écoulé, entre les rédactions de ces deux listes, tout le temps nécessaire pour qu'une génération se fût entièrement éteinte, pour faire place à celle de ses fils. D'ailleurs, si nous comparons la généalogie des grands prêtres à celle-ci, il y a parallélisme satisfaisant, puisque Joïakim était le fils de Jeschouâ.

Si nous nous reportons de plus à nos chiffres fictifs attribués aux pontificats successifs, il s'est écoulé de Jeschouâ à la fin de Joïakim environ 71 ans, ce qui est plus que suffisant pour admettre la disparition d'une génération.

Les deux versets suivants sont ainsi conçus :

22. « Les Léviim aux jours d'Éliaschib, de Joïada et de « Jokhanan et de Jaddouâ, inscrits chefs de famille, et les « Cohenim pendant le règne de Dariousch le Perse,

23. « Les fils de Lévi, chefs de famille, sont inscrits au « livre des Chroniques (ספר דברי הימים); et jusqu'aux jours de « Jokhanan-ben-Éliaschib. »

On chercherait vainement dans le Dibré haïamim tel qu'il est aujourd'hui, le catalogue que le livre de Néhémie prétend s'y trouver. Il est fort probable qu'au temps où le XIIe chapitre de Néhémie fut écrit, il existait une suite des Chroniques, aujourd'hui perdue.

Nous trouvons ensuite.

24. « Et les chefs des Léviim : Haschabiah, Scherabiah « et Jeschouâ-ben-Kadmiel, et leurs frères avec eux, pour « louer, rendre grâces, d'après le commandement de David,

« homme de Dieu, division (de chantres) en face de division
« (c'est-à-dire chœurs se faisant face) :

25. « Mathaniah, Bakboukiah, Obadiah, Meschoulam,
« Talmon, Akkoub, portiers, montant la garde au lieu de
« rassemblement des portes.

26. « Ceux-là furent du temps de Joïakim, fils de Jes-
« chouâ, fils de Iosadak, et du temps de Nehemiah le pacha,
« et d'Ezra le docteur. »

Aux versets 8 et 9 du même chapitre, les Léviim venus avec Zeroubabel et Jeschouâ étaient énumérés, ainsi que nous l'avons vu, sous les noms suivants :

Jeschouâ,
Binouï,
Kadmiel,
Scherabiah,
Jehoudah,
Mattaniah, pour les hymnes, lui et ses frères;
Bakboukiah, leurs frères avec eux, pour la garde;
Ouni.

Sous Joïakim, ainsi que nous venons de le voir, nous trouvons pour chefs des Léviim :

Haschabiah,
Scherabiah,
Jeschouâ-ben-Kadmiel,
Mattaniah,
Badboukiah[1],

1. Bakboukiah est devenu Badboukiah, c'est-à-dire que בקבקיה s'est changé en בדבקיה, ce qui a pu arriver plus facilement sous cette forme d'hébreu carré, que sous les formes [illegible] et [illegible]. Donc toujours des copistes inattentifs ont transcrit un texte conçu en hébreu carré.

Obadiah,
Meschoulam,
Talmon[1],
Akkoub.

De ces deux listes, la postérieure comporte encore les noms de trois personnages insérés dans la plus ancienne; ce sont Scherabiah, Mattaniah et Badboukiah; vraisemblablement ceux-là étaient d'un âge moins respectable que les chefs de famille, ce qui est tout naturel d'ailleurs, puisque tous ces chefs de famille étaient morts, sans exception.

Parmi les chefs de famille cités comme existant au temps de Joïakim, nous trouvons un Zakhariah qui a remplacé Iddo, qui était chef de famille du temps de Jeschouâ. Ne serait-ce pas le prophète Zakhariah? Voici comment la filiation de ce prophète est indiquée au verset 1er du chapitre I.

1. « Le huitième mois de la deuxième année de Darius, « la parole de Jéhovah fut révélée à Zakhariah, fils de Bara- « khiah, fils d'Iddo, le prophète » (cela se rapporte probablement à Zakhariah, plutôt qu'à Iddo). Ces noms sont écrits

זכריה בן־ברכיה בן־עדו

Et dans le livre de Néhémie :

זכריה et עדוֹא.

Le nom du père de Zakhariah étant omis[2], s'il y a identité entre les deux personnages, cela prouverait que Bara-

1. Plus loin nous retrouverons ces deux personnages, quand nous nous occuperons de Néhémie.

2. Au verset 1 du chapitre v, et au verset 14 du chapitre vi du livre d'Esdras, le même prophète est appelé simplement : Zakhariah fils d'Iddo, זכריה בר־עדוא.

khiah était déjà mort, lorsque Zakhariah prit le titre de chef de la famille dont Iddo avait été le chef sous le pontificat de Jeschouâ. Malheureusement ce n'est là qu'une hypothèse.

Maintenant revenons à notre analyse du livre d'Esdras, pour en extraire tout ce qui concerne Zeroubabel et le grand prêtre Jeschouâ.

Le chapitre III commence ainsi :

« Le septième mois après leur arrivée à Jérusalem, Jes-
« chouâ, fils de Josadak, se leva ainsi que ses frères, les
« Cohenim, et Zeroubabel, fils de Schaltiel, avec ses frères, et
« ils bâtirent l'autel de Dieu. » (Versets 1 à 5.)

6. « Depuis le premier jour du septième mois, ils com-
« mencèrent à offrir des holocaustes à Jéhovah, quoique le
« temple de Jéhovah ne fût pas fondé. »

On était donc allé au plus pressé, et, avant de songer au temple, on avait relevé l'autel des holocaustes.

8. « Dans la deuxième année, dans le deuxième mois,
« Zeroubabel et Jeschouâ organisèrent les Cohenim et les
« Léviim âgés de plus de vingt ans, en travailleurs destinés à
« construire le temple lui-même. »

Il y eut donc un intervalle de six mois pleins entre la reconstruction de l'autel des holocaustes et les premières dispositions prises pour l'édification du temple[1].

9. « Jeschouâ, ses fils et ses frères, Kadmiel et ses fils,
« ainsi que les fils de Jeschouâ, présidèrent aux travailleurs
« dans la maison de Dieu, qui étaient les fils de Henadad,
« leurs fils, et leurs frères, les Léviim. »

Lorsque les fondations eurent été posées, il y eut une cérémonie d'action de grâces. (Versets 11 et 12.)

1. Ces six mois furent employés (v. 7) à faire venir à Jaffa les bois de cèdre exploités dans le Liban par des Sidoniens et des Tyriens à la solde de Zeroubabel.

12. « Et plusieurs des Cohenim, des Léviim, des chefs « de famille, des vieillards qui avaient vu le premier temple, « pleuraient à haute voix ; lorsque la fondation de ce temple « eut lieu à leurs yeux, plusieurs, dans leur joie, poussaient « des cris en élevant la voix.

13. « Le peuple ne pouvait distinguer la voix de ceux « qui poussaient des cris de joie, d'avec la voix de ceux « qui pleuraient ; car le peuple poussa un grand cri, et la « voix était entendue jusqu'au loin. »

Ce renseignement est d'une grande importance pour arriver à déterminer l'époque de la venue de Zeroubabel à Jérusalem. Les vieillards qui gémissaient au souvenir du premier temple qu'ils avaient vu, n'avaient pu le voir qu'avant sa destruction en 588, par Nabuchodonosor. Nous ne saurions admettre qu'il y eût beaucoup de centenaires dans les compagnons de Zeroubabel; ce que nous pouvons accorder, tout au plus, c'est qu'il s'y soit trouvé un certain nombre de vieillards âgés de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans. Or, pour qu'ils aient pu conserver le souvenir du temple, il faut de toute nécessité qu'ils l'aient vu étant âgés d'une dizaine d'années, ce qui reporte leur naissance en 598. Ce serait donc, dans cette hypothèse, entre 518 et 508 que Zeroubabel serait venu à Jérusalem.

Or, Darius Ier a régné de 521 à 485. Voilà donc une première considération qui place le voyage de Zeroubabel et la reconstruction du temple sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe.

L'entreprise de Zeroubabel, le descendant de David, était de nature à donner l'éveil au mauvais vouloir de tous ceux qui étaient les adversaires du judaïsme. Nous allons recon-

naître, en effet, que ce mauvais vouloir ne tarda pas à se manifester, mais d'abord d'une façon insidieuse.

Ch. IV, 1. « Les adversaires de Juda et de Benjamin « ayant appris que les fils de l'exil bâtissaient un temple à « Jéhovah, Dieu d'Israël,

2. « S'approchèrent de Zeroubabel et des chefs de famille « et leur dirent : « Nous bâtirons avec vous ; car, comme vous, « nous voulons rechercher votre Dieu ; c'est à lui et pas à « d'autres que nous faisons des sacrifices, depuis le temps « d'Asar-Hadoun, roi d'Assour, qui nous amena ici. »

Pas de doute possible sur ces adversaires des Juifs ; ce sont bien les Cuthéens, substitués aux dix tribus d'Israël emmenées en captivité, qui entrent en scène :

3. « Zeroubabel, Jeschouâ et les autres chefs de famille « d'Israël leur dirent : « Ce n'est pas à vous et à nous (en- « semble) de bâtir la maison de notre Dieu ; mais nous seuls « nous bâtirons à Jéhovah, Dieu d'Israël, comme le roi « Cyrus, roi de Perse, nous l'a commandé. »

Voyant leur proposition mielleuse repoussée, les Cuthéens passèrent immédiatement à l'intimidation et à la calomnie (verset 4). Pendant toute la durée du règne de Cyrus, et jusqu'au règne de Darius, dit le verset 5, ils subornèrent les officiers du monarque, pour entraver sous main les projets des Juifs.

Évidemment il s'agit ici d'une action antérieure à celle à laquelle donna lieu la venue de Zeroubabel, puisqu'il n'est pas possible de placer cette venue sous le règne de Cyrus, mais bien sous celui de Darius.

De quelle nature avaient été les dénonciations qui avaient entravé le bon vouloir de Cyrus? nous l'ignorons. Le caractère connu de Cambyse nous permet de comprendre qu'il ait fait échouer la tentative de Chechbasar ; mais lorsque ce fut un

descendant de David qui se mit à l'œuvre, il est hors de doute que son illustre origine devint la raison invoquée par ses ennemis naturels, les Cuthéens, pour faire échouer ses projets de restauration de la nationalité judaïque.

Sous le règne d'Ahasverouch (Ikhchourouch, Xerxès) une accusation en forme contre les Juifs fut adressée au roi. (Ezra, IV, 6.)

7. « Et durant les jours d'Artakhchachta (Artaxerxès), « Bischlam, Mithradat, Tobel et ses concitoyens, écrivirent à « Artakhchachta, roi de Perse, et l'écriture de la lettre était « araméenne et traduite en araméen. »

Ce passage est curieux en ce qu'il fixe une date pour un document conçu en écriture et en idiome araméens, partant du voisinage de Jérusalem, c'est-à-dire de Samarie.

Une nouvelle dénonciation contre Jérusalem fut adressée au roi Artakhchachta; le rédacteur en était Rehoum, et le calligraphe Schamsi. (Ezra, IV, 8.)

Aux versets 8 et 9, Rehoum reçoit le titre de Bâal-Thâam (maître du goût), titre auquel nous attribuons, suivant en cela le savant traducteur de la Bible, Cahen, le sens de rédacteur ou de conseiller.

Nous ne saurions admettre qu'il s'agisse, dans les trois versets précités, d'une seule et même dénonciation, puisque les personnages mentionnés à propos de la première font place à d'autres, lorsqu'il s'agit de la seconde.

En un mot, toute la fin de ce chapitre IV du livre d'Esdras nous paraît résumer une série de faits historiques bien distincts les uns des autres, mais en les plaçant dans l'ordre même où ils ont eu lieu.

Revenons maintenant au contenu de la dénonciation émanant de Rehoum et de Schamsi. Elle est reproduite textuellement dans les versets 11 à 16. La voici :

« Les serviteurs, gens d'au delà du fleuve, *et cætera*
« (וכענת). Le Roi saura que les Juifs qui, de près de toi, sont
« partis vers nous, sont venus à Jérusalem. Ils bâtissent la
« cité rebelle et méchante, achèvent les murailles et lient les
« fondations. Il faut donc que le Roi sache que si cette cité
« est rebâtie et les murailles achevées, l'impôt, l'octroi et le
« péage ne s'acquitteront plus et le trésor royal sera lésé.
« Comme nous mangeons le sel du Roi et qu'il ne nous con-
« vient pas de voir l'ignominie du Roi, nous avons envoyé et
« fait savoir au Roi : qu'on recherche dans le livre de mé-
« moire de tes ancêtres, et l'on trouvera dans le livre de mé-
« moire, et tu sauras que cette cité est une cité rebelle, nui-
« sible au Roi et aux provinces ; que dès les jours de
« l'antiquité on y ourdit la révolte ; c'est pourquoi cette ville
« a été détruite. Nous faisons savoir au Roi que si cette ville
« est rebâtie et ses murailles achevées, tu n'auras plus, par
« suite de cela, de possession au delà du fleuve » (il s'agit de l'Euphrate, évidemment).

Nous avons vu que Zeroubabel n'a rebâti que le temple ; nous verrons plus loin que ce fut Néhémie qui entreprit la reconstruction des murailles de la ville : il s'ensuivrait que la dénonciation que nous venons de transcrire n'aurait pu être lancée qu'après Zeroubabel, et très-probablement à une époque bien voisine du ministère de Néhémie.

Voici maintenant quelle fut la réponse du roi. (Versets 17 à 22.)

« A Rehoum, conseiller, et à Schamsi, le scribe, et à leurs
« autres concitoyens, demeurant à Schomron (Samarie) et
« autres d'en deçà du fleuve. Paix, *et cætera*. La lettre que
« vous nous avez envoyée a été intelligiblement lue devant
« moi ; j'ai donné mes ordres ; on a examiné et trouvé que
« cette ville s'est élevée contre les Rois, dès les jours de l'anti-

« quité, la sédition et la révolte y ont eu lieu. Il y avait de « puissants rois à Jérusalem qui ont dominé sur toute la con- « trée au delà du fleuve, on leur payait l'impôt, l'octroi et le « péage.

« Donnez donc ordre d'arrêter le travail de ces hommes et « que cette cité ne soit pas rebâtie, jusqu'à ce que j'en aie « donné l'ordre. Et faites attention de ne pas commettre de « négligence en cela ; pourquoi le dommage au préjudice du « Roi s'accroîtrait-il ? »

Rehoum et Schamsi avaient obtenu tout ce qu'ils voulaient du roi Artakhchachta. Aussitôt en possession du rescrit royal, ils coururent à Jérusalem et interrompirent les travaux par la force et la violence. (Verset 23.)

24. « Alors l'ouvrage de la maison de Dieu fut inter- « rompu, jusqu'à la deuxième année du règne de Darius, roi « de Perse. »

Dans ce dernier verset il n'est plus question que de la reconstruction du temple ; il n'est pas fait mention des murailles, et on ajoute que le travail de la maison de Dieu fut interrompu jusqu'à la deuxième année de Darius.

Nous sommes donc ici dans un très-grand embarras, et il ne nous est pas permis de passer nos scrupules sous silence.

Au verset 8 du chapitre III, nous avons vu que Zeroubabel et Jeschouâ commencèrent les travaux du temple dans la deuxième année après leur arrivée. Ici il s'agit de la deuxième année du roi Darius, lequel est précédé d'un Artakhchachta ou Artaxerxès. Si ce nom n'est pas fautif, il s'agit de Darius II (de 424 à 404) dont la deuxième année est 422. Dès lors les vieillards qui pleuraient en se rappelant le premier temple et qui étaient nés en 598, auraient eu cent soixante-seize ans en 422. Il y a là une impossibilité absolue.

Force nous est donc de revenir à Darius Ier et, dès lors, le nom d'Artakhchachta *est faux*. Nous ne craignons pas de dire qu'il n'y a pas moyen d'éluder cette difficulté.

Maintenant reprenons notre examen du livre d'Esdras.

Le chapitre v (1 et 2) nous apprend que Haggaï le prophète et Zakhariah, fils d'Iddo, parlant au nom de Jéhovah, décidèrent Zeroubabel, fils de Schaltiel, et Jeschouâ, fils de Josadak, à commencer les travaux du temple.

Dans le récit du même fait déjà analysé, il n'était pas question de l'intervention providentielle des deux prophètes.

3. « En ce temps vinrent contre eux Tatnaï, pacha d'en « deçà du fleuve, et Schetar-Boznaï et leurs compagnons, et ils « leur parlèrent ainsi : « Qui vous a donné l'autorisation de « bâtir cette maison et d'achever ces murailles?

4. « Quel est le nom des hommes qui font construire cet « édifice? »

Nous voici en présence de deux personnages dont les noms paraissent pour la première fois.

Quelque désir qu'ils en eussent, ils n'osèrent arrêter les travaux, et se bornèrent à envoyer immédiatement au roi Darius (verset 6) une dépêche dont la teneur est reproduite intégralement dans les versets 7 à 17.

Il est question dans cette dépêche de l'expédition de Chechbasar qui (dit le verset 16) posa les fondations de la maison de Jérusalem. « Depuis lors, jusqu'à présent, on la bâtit; mais elle n'est pas encore achevée. »

Il semble bien résulter de tout ce qui précède que la mission de Chechbasar est tout à fait distincte de celle de Zerou-

babel, et que ce fut bien sous le règne d'un Darius que ce dernier vint à Jérusalem.

Au chapitre VI il est rendu compte des recherches exécutées dans les archives de l'État, par l'ordre de Darius, pour y retrouver trace du firman accordé par Cyrus, et de la découverte faite à Ecbatane, du document qui établissait les droits des Juifs revenus de la captivité. (Versets 1 à 5.)

Le rescrit royal relatant ces faits est terminé par l'injonction formelle adressée à Tatnaï et à Schetar-Boznaï, non-seulement de s'abstenir de toute opposition à l'accomplissement des projets des Juifs, mais encore de leur venir en aide par des dons suffisants. (Versets 6 à 12.)

Tatnaï et Schetar-Boznaï s'empressèrent d'obéir (v. 13).

14. « Et les vieillards des Jehoudim bâtissaient, et ils « réussirent, selon la prophétie de Haggaï le prophète et de « Zakhariah, fils d'Iddo ; et ils bâtirent et achevèrent sur « l'ordre du Dieu d'Israël, et sur l'ordre de Cyrus, de Darius « et d'Artakhchachta[1]. »

1. Voici ce que nous trouvons de renseignements dans les écrits prophétiques de Haggaï et de Zakhariah.

Dans Haggaï nous lisons :

Ch. I, 1. Dans la deuxième année du roi Darius, le sixième mois, le premier jour du mois, la parole de Jéhovah, par Haggaï le prophète, fut à Zeroubabel, fils de Schaltiel, pacha de Jehoudah, et à Jeschouâ, fils de Josadak, le grand cohène, savoir :

2. Ainsi dit Jéhovah Sebaoth, savoir : Ce peuple dit : Le temps n'est pas venu, le temps de rebâtir le temple de Jéhovah.

14. Jéhovah réveilla l'esprit de Zeroubabel, fils de Schaltiel, pacha de Jehoudah, et l'esprit de Jeschouâ, fils de Josadak, le cohène principal, et l'esprit de tout le reste du peuple, et ils vinrent et ils firent de l'ouvrage dans la maison de Jéhovah Sebaoth, leur Dieu.

15. Le vingt-quatrième jour du sixième mois, la seconde année de Dariouch, le roi[1].

1. Nous lisons dans la note de Cahen relative à ce verset : « On croit qu'il

Nous avons vu plus haut que le nom Artakhchachta était forcément faux. Mais jusqu'ici nous ne pourrions émettre encore que des hypothèses. Plus tard peut-être parviendrons-nous à établir plus solidement ce qu'il en faut croire.

15. « Et la maison fut achevée le troisième jour du « mois d'Adar, qui est de la sixième année du roi Darius. »

Nouvel embarras! Si dans la sixième année d'un roi Darius, qui est forcément Darius Ier, le temple fut achevé, comment dans le verset précédent peut-il être question des constructions opérées sous le règne d'Artakhchachta? S'il ne s'agit que du temple de Jérusalem, puisqu'il fut achevé dans la sixième année de Darius, fils d'Hystaspe, il ne peut plus en être question ni sous un Artakhchachta, ni sous Xerxès. Il y a donc là forcément mention implicite d'autres travaux que ceux du temple, et nous verrons effectivement que ce fut sous un Artaxerxès, que les réparations des murailles de Jérusalem furent exécutées.

Les versets 16 et suivants mentionnent les fêtes de l'inau-

Ch. II, 1. Le septième mois, le vingt et un du mois, la parole de Jéhovah se révéla par Haggaï le prophète, savoir :

2. Dis donc à Zeroubabel... et à Jeschouâ... et au reste du peuple, savoir :

3. Qui reste parmi vous qui a vu ce temple dans sa gloire, et comment le voyez-vous maintenant? Tel qu'il est, ne paraît-il pas comme rien à vos yeux?

4. Et maintenant sois fort, Zeroubabel, dit Jéhovah; sois fort, Jeschouâ, fils de Josadak, le cohène principal, et toi, tout le peuple du pays, sois fort, dit Jéhovah, et travaillez, car je suis avec vous, dit Jéhovah Sebaoth.

10. Le vingt-quatre du neuvième mois, la seconde année de Dariouch, la parole de Jéhovah fut révélée par Haggaï le prophète, savoir : etc.

Dans Zakhariah nous lisons :

Ch. I, 1. Le huitième mois de la deuxième année de Dariouch, la parole

« s'agit de Darius Hystaspe (sic) 520 avant l'ère vulgaire. Selon Aben Esra, c'était « le fils d'Ashasverus et d'Esther. » De plus, Cahen confond Zeroubabel avec Chechbasar et Schaltiel avec Pedayah.

guration du nouveau temple, et les institutions pieuses qui se rattachèrent au rétablissement du culte.

Voilà un épisode bien tranché, bien nettement défini ; la relation des faits relatifs à la mission de Zeroubabel est terminée.

Avec le chapitre VII commence le récit de l'expédition d'Ezra ou Esdras (עזרא).

Ce chapitre débute ainsi :

VII. 1. « Et après ces événements, sous le règne d'Ar-
« takhchachta, roi de Perse, (vint) Ezra, fils de Seraiah, fils
« de Hilkiah. »

La généalogie de cet illustre docteur se présente immédiatement et sous la forme suivante :

de Jéhovah fut révélée à Zakhariah, fils de Barakhiah, fils de Iddo, le prophète, savoir :

7. Le vingt-quatrième jour du onzième mois, qui est le mois de Chebat, la deuxième année de Dariouch, la parole de Jéhovah fut à Zakhariah, fils de Barakhiah, fils de Iddo, le prophète, savoir : etc.

Ch. IV, 8. La parole de Jéhovah fut à moi en ces termes :

9. Les mains de Zeroubabel ont fondé cette maison, et ses mains l'achèveront, etc.

Ch. VI, 9. La parole de Jéhovah fut à moi, savoir :

10. Prends des mains de la captivité (des émigrés apportant de riches dons) :

11. Tu prendras de l'argent et de l'or et tu feras des couronnes que tu poseras sur la tête de Jeschouâ, fils de Josadak, le grand cohène.

12. Et tu lui diras, savoir : Ainsi a dit Jéhovah, disant : Voilà un homme, Tsemah (rejeton est son nom) ; sous lui il germera et il bâtira le temple de Jéhovah.

13. Il bâtira le temple de Jéhovah ; il portera la majesté, il sera assis en dominateur sur son trône ; le cohène sera son trône, et un conseil de paix sera entre eux deux.

Il s'agit là évidemment de Zeroubabel, rejeton de David.

Enfin ch. VII, 1. Ce fut dans la quatrième année du roi Dariouch, que la parole de Jéhovah fut à Zakhariah, le quatre du neuvième mois, ou Kasleou.

GÉNÉALOGIE D'ESDRAS

EXTRAITE DU LIVRE D'ESDRAS, VII, 1 à 5. A.		EXTRAITE DES CHRONIQUES, I, v, 27 à 40[1]. B.		
		1. Lévi	לוי	Puis, ch. I, VI, 35 à 38, nous retrouvons :
		2. Kehath	קהת	
		3. Amram	עמרם	
1. Aharon	אהרן הכהן הראש	4. Aharon	אהרן	Aaron.
2. Eleazar	אלעזר	5. Eleazar	אלעזר	Eleazar.
3. Phinheas	פינחס	6. Phinheas	פינחס	Phinheas.
4. Abischouâ	אבישוע	7. Abischouâ	אבישוע	Abischouâ.
5. Bouki	בקי	8. Bouki	בקי	Bouki.
6. Ouzi	עזי	9. Ouzi	עזי	Ouzi.
7. Zerakhiah	זרחיה	10. Zerakhiah	זרחיה	Zerakhiah.
8. Meraïoth	מריות	11. Meraïoth	מריות	Meraïoth.
		12. Amariah	אמריה	Amariah.
		13. Akhitoub	אחיטוב	Akhitoub.
		14. Sadok	צדוק	Sadok.
		15. Akhimaâs	אחימעץ	Akhimaâs.
		16. Azariah	עזריה	Ce document s'arrête ici.
		17. Jokhanan	יוחנן	
9. Azariah	עזריה	18. Azariah[2]	עזריה	
10. Amariah	אמריה	19. Amariah	אמריה	
11. Akhitoub	אחיטוב	20. Akhitoub	אחיטוב	
12. Sadok	צדוק	21. Sadok	צדוק	
13. Schaloum	שלום	22. Schaloum	שלום	
14. Hilkiah	חלקיה	23. Hilkiah	חלקיה	
15. Azariah	עזריה	24. Azariah	עזריה	
16. Seraiah	שריה	25. Seraiah	שריה	
17. Ezra	עזרא	26. Josadok	יהוצדק	

1. Esdras n'est pas mentionné dans cette généalogie des grands prêtres.
2. « Lequel fut cohène dans la maison que Salomon bâtit à Jérusalem. »

A première vue, on reconnaît que ces généalogies s'accordent à partir du n° 9 de la liste A, lequel coïncide avec le n° 18 de la liste B, tandis que les trois listes A, B et C coïncident à très-peu près, à partir d'Aharon jusqu'à cet Azariah qui fut grand prêtre sous Salomon. Seulement, dans la liste B, après Meraïoth (n° 11) nous rencontrons six grands prêtres qui manquent absolument dans la liste A. Il y a tout lieu de supposer que ce groupe de six grands prêtres ne doit pas être admis sans plus ample informé. En effet, nous y trouvons d'abord le groupe Amariah-Akhitoub-Sadok que nous retrouvons plus loin et qui est probablement répété deux fois par une erreur de copiste. Je ne m'arrêterai pas plus longtemps à ces difficultés de détail, dont la solution d'ailleurs n'entre pas dans le plan de ce travail.

Pour jeter un peu plus de lumière sur cette généalogie, nous devons rassembler tous les renseignements épars dans les livres sacrés.

Voici ces renseignements :

LIVRES DE SAMUEL.

I. XXII. 11. Saül envoie chercher Akhimelek, fils d'Akhithoub, le cohène. (Il s'agit du massacre de Noba.)

20. Un fils d'Akhimelek, fils d'Akhitoub, nommé Abiathar, se sauva et se réfugia auprès de David.

I. XXX. 7. Abiathar le cohène, fils d'Akhimelek.

II. VII. 17. « Sadok, fils d'Akhitoub, et Akhimelek, fils d'Abiathar (étaient) cohenim. »

II. XV. 27. « Le roi (c'est David qui fuit devant Absalom) dit à Sadok le cohène : « Tu es le voyant; retourne à la ville en paix, avec Akhimâas, ton fils, et Jehonathan, fils d'Abiathar, vos deux fils avec vous. »

29. « Sadok et Abiathar rapportèrent l'arche de Dieu à Jérusalem, et y restèrent. »

35. « N'y a-t-il pas avec toi Sadok et Abiathar, les cohenim ? »

36. « Là sont avec leurs fils, Akhimâas, fils de Sadok, et Jehonathan, fils d'Abiathar. »

II. XVII. 15. « Hanschaï dit à Sadok et à Abiathar les cohenim » (cités de même au chapitre XIX).

17. « Jehonathan et Akhimâas se tenaient à l'ayn-Radjel. »

II. XVIII. 19, 22 et 27. Akhimâas fils de Sadok.

II. XX. 25. Sadok et Abiathar, cohenim (ensemble).

De là résultent deux lambeaux généalogiques différents :

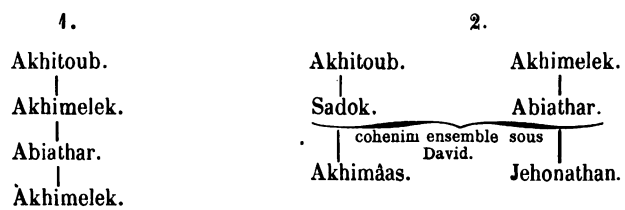

Lequel des deux est le bon? Nous ne nous chargeons pas de le dire avec sûreté, bien que le second soit d'accord avec les généalogies insérées au premier livre des Chroniques, V, 27 à 40, et VI, 35 à 38, pour les trois générations Akhithoub, Sadok et Akhimâas.

LIVRES DES ROIS.

Adoniah, fils de David, veut usurper la royauté.

Avant 1020. I. I. 7 et 19. Il s'abouche avec Abiathar le cohène.

1020. I. I. 8 et 26. Sadok le cohène ne prend pas

le parti d'Adoniah. Sadok le cohène est encore nommé aux versets 32, 34, 38, 44 et 45.

Avant 1020. — 39. « Sadok le cohène prit une corne d'huile de la tente et oignit Salomon; ils sonnèrent de la trompette; et tout le peuple dit : Vive le roi Salomon. »

1020. I. II. 22. (Salomon dit à sa mère) ..... « Demande pour toi la royauté, car il est mon frère aîné, pour lui, pour Abiathar le cohène, et pour Joab, fils de Serouïah. »

— I. II. 26. « Et à Abiathar le cohène, le roi dit : « Va-t'en à Anathoth, à tes champs, car tu es un homme (digne) de mort, » etc.

— I. II. 27. « Salomon chassa Abiathar pour qu'il ne pût plus être cohène de l'Eternel. »

— I. IV. 2. Azariah, fils de Sadok le cohène.

— — 4. Sadok et Abiathar, cohenim, sont encore mentionnés ensemble, pour mémoire, sans doute.

878. . . . . II. XI. 4. Dans la septième année (d'Athalie) Jehoïada conspire en faveur du petit roi Joas, fils d'Okhosias, caché depuis six ans dans le temple.

— — 9 et 15. Jehoïada le cohène.

— II. XII. 8 et 10. Jehoïada le cohène.

741? . . . . II. XVI. 10. « Le roi Akhaz alla au-devant de Tiglath-Falasar, roi d'Assour, à Damas, et, voyant l'autel qui y était, le roi Akhaz envoya à Ouriah le cohène,

la figure et le modèle de l'autel, selon toute la façon qu'il avait. »

741 ? . . . II. XVI. 11. « Ouriah le cohène construisit l'autel, etc. »

— — 15 et 16. Ouriah le cohène (אוריה).

727 à 698. II. XVIII. 26. (Sous le roi Ezekhias) est cité Eliakim, fils de Hilkiahou, préposé à la maison (אשר על הבית).

— — 37. Il est encore cité avec le même titre.

— II. XIX. 2. Cité sans le nom de son père, mais avec le même titre. Cet Hilkiahou est-il bien le grand prêtre de ce nom[1] ?

623. . . . II. XXII. 3. « Ce fut dans la dix-huitième année du roi Josias, etc. » (Il envoie Schaphan au grand prêtre.)

— — 4. « Il monta vers Hilkiahou, le grand cohène. »

— — 8. Cité de même (il s'agit du livre de la loi, retrouvé par Hilkiahou).

— — 10. 12. 14. Hilkiahou le cohène.

— II. XXIII. 4. « Le roi commanda à Hilkiahou, le grand cohène, etc. »

— — 24. Le livre retrouvé par Hilkiahou est mentionné.

588. . . . II. XXV. 18. « Le chef des exécuteurs (Nabouzaradan) prit Seraïah, le grand cohène, et Sephaniah, le deuxième cohène, etc. »

— — 20 et 21. « Il les conduisit à Ribla, devant Nabuchodonosor qui les fit mettre à mort. »

1. Dans Isaïe, ce même Eliakim est cité avec le même titre : XXXVI, 3, 11 et 22. — XXXVII, 1.

Voici ce qui ressort de ce que nous trouvons dans le livre des *Rois :*

1020 à 980. Au moment où Salomon fut fait roi par l'ordre de David, Sadok et Abiathar étaient cohenim, et semblaient revêtus du même pouvoir.

— A son avénement, Salomon destitue et chasse Abiathar.

— Azariah est fils de Sadok et lui succède dans le pontificat.

885 à 878. Jehoïada (Joad) est grand prêtre sous Okhosias.

878 à 839. Sous Athalie et sous Joas.

743 à 727. Sous Akhaz, Ouriah est grand prêtre.

727 à 698. Sous Ezekhias, Hilkiahou (Helcias) est grand prêtre. C'est lui qui retrouve, dans le temple, le livre sacré de la loi.

En 588. . . A la prise de Jérusalem, Seraïah, grand prêtre, et Sephaniah, deuxième cohène, sont emmenés à Ribla et mis à mort, par l'ordre de Nabuchodonosor.

JÉRÉMIE.

Après 588. . . . . XXIX. 25. Nous trouvons mentionné Sephaniah, fils de Mâasseïah le cohène.
26. Jehouël est institué cohène, à la place de Iehoïada, le cohène.
29. Sephaniah est encore mentionné.

— XXXVI. 3. Le roi Ezekhias envoie vers Jérémie le prophète, Jehouchal, fils de Chelemiah, et Sephaniah, fils de Mâasseïah, le cohène.

588. . . . . LII. 24. « Le chef des exécuteurs prit Seraïah, le cohène en chef, et Sephaniah le deuxième cohène, etc. »

— 27. « Le roi de Babel les frappa et les fit mourir à Ribla, etc. »

CHRONIQUES.

Avant 1020. . . . I. XV. 2. « David appela Sadok et Abiathar, les cohenim. »

— I. XVI. 39. Sadok, le cohène, réside à Djebâoun.

— I. XVIII. 16. Sadok, fils d'Akhitoub, et Abimelekh, fils d'Abiathar, cohenim[1].

— I. XXIV. 31. « Eux aussi (les fils de Lévi) tirèrent au sort en présence de leurs frères, les fils d'Aharon, devant David le roi, Sadok et Akhimelek, et les chefs de souche, les Cohenim et les Léviim, etc. »

— I. XXIX. 22... « Ils oignirent Sadok comme cohène. »

919 à 894. . . . II. XIX. 11. Amariahou est grand prêtre sous Josaphat.

Entre 878 et 839. II. XXIV. 15. Jehoïada (Joad) meurt à cent trente ans!!!

— 16. Il est inhumé dans le tombeau des rois.

Nota. Il est mari de Jehouschabeth, sœur du roi Okhosias.

Entre 878 et 839. II. XXIV. 20 et 21. Son fils Zakhariah est lapidé dans le temple.

1. Abimelekh doit être ici une faute de copiste, pour Akhimelek. אבימלך pour אחימלך.

810 à 759. . . . . II. XXVI. 17 et 20. Azariahou est grand prêtre sous le roi Osias.

727 à 698. . . . . II. XXXI. 10. « Azariahou, cohène en chef de la maison de Sadok, » sous le roi Ezekhias.

— II. XXIX. 12. Joël, fils d'Azariahou, est cité sous le règne d'Ezekhias.

641 à 610. . . . . II. XXXIV. 9. Hilkiahou est grand prêtre sous Josias.

— II. XXXIV. 14. Il retrouve dans le temple les livres sacrés.

623. . . . . II. XXXV. 8. Dans la dix-huitième année de Josias, Hilkiahou est encore grand prêtre.

Le dépouillement de tous ces documents épars n'enrichit guère le catalogue des grands prêtres. Voici en définitive ce qui en ressort :

LIGNÉE DES GRANDS PRÊTRES.

	Akhitoub.		
Akhimelek.	Azariah est grand prêtre?	Sadok. Sous David, oint en 1020.	
Abiathar.		Akhimâas.	
Jehonathan.		Amariahou. Sous Josaphat. . . .	919 à 894
		Jehoïada. Sous Okhosias. . . .	Av. 885
		Athalie	885 à 878
		Joas.	878 à 839
		Zakhariah, lapidé dans le temple.	878 à 839
		Azariahou. Sous Osias.	810 à 759
		Ouriah. 741 ? Sous Akhaz. . . .	743 à 727
		Azariahou. Sous Ezekhias	727 à 698
		Joël. —	—
		Hilkiahou. Sous Ezekhias.	727 à 698
		— Sous Josias (l'an 18.).	623
		Seraïah.	588

Ce résultat, quelque peu satisfaisant qu'il soit, doit être mis en regard des généalogies pontificales que nous avons transcrites plus haut. Nous avons vu que les listes A et B coïncident à partir de l'Azariah, qui fut grand prêtre sous Salomon. Voici toute la partie commune aux deux listes et que nous tirons des livres saints :

	Sadok, 1020.
Azariah.	Azariah.
Amariah.	Amariah, entre 919 et 894.
Akhitoub.	Joïada, av. 818 et entre 839 et 818.
	|
Sadok.	Zakhariah.
Schaloum.	Azariah, entre 810 et 759.
	Ouriah, entre 743 et 727.
Azariah.	Azariah, entre 727 et 698.
Hilkiah.	Hilkiah, entre 727 et 698.
Seraïah.	Seraïah, tué en 588.
Ezra?	
Josadok.	

On voit que l'accord n'est pas grand; c'est à désespérer de jamais se retrouver dans un pareil chaos!

Enfin Josèphe nous a conservé une liste des grands prêtres à partir de Salomon jusqu'à la prise de Jérusalem. La voici:

Joseph, X, VIII, 6.

1. Σάδωκος.	10. Ἰώθαμος.
|	|
2. Ἀχιμᾶς.	11. Οὐρίας.
|	|
3. Ἀζαρίας.	12. Νηρίας.
|	|
4. Ἰώραμος.	13. Ὠδέας.
|	|
5. Ἴσος.	14. Σαλλοῦμος.
|	|
6. Ἀζιώραμος.	15. Ἑλκίας.
|	|
7. Φιδέας.	16. Σαρέας.
|	|
8. Σουδέας.	17. Ἰωσάδωκος.
|	
9. Ἰούηλος.	

Bien loin de nous éclairer, cette nouvelle liste redouble notre embarras. .

Les n°s 1, 2 et 3 sont bien d'accord avec ce que nous fournissent les textes sacrés, et avec les n°s 14, 15 et 16 de la liste B; mais là s'arrête aussitôt cet accord si désirable.

Depuis le n° 4 jusqu'au n° 14 exclusivement, nous ne trouvons plus que des noms extraordinaires qui ne se rencontrent dans aucun des autres documents généalogiques.

Enfin du n° 14 au n° 17, l'accord le plus satisfaisant se rétablit.

Mais je le répète, entre les n°s 4 et 14 il n'y a aucun fond à faire sur la liste de Josèphe.

De la consécration de Sadok en. . .	1020
A la mort de Seraïah en.	588
Il s'est écoulé	432 ans

pendant lesquels on a compté, suivant la liste B tirée des Chroniques, douze grands prêtres. La moyenne du temps pendant lequel chacun d'eux a exercé les fonctions sacerdotales est donc de 36 ans, ce qui n'a rien que de fort admissible *à priori*.

Josèphe, avec son exactitude habituelle, compte, depuis Salomon, 18 pontifes dont les pontificats réunis, jusqu'à Nabuchodonosor qui fait prisonnier Josadok, est de 466 ans, 6 mois et 10 jours (*Ant. jud.*, XX, x, 1). Inutile de discuter ce déplorable renseignement.

Après cette digression trop longue peut-être, revenons à

l'histoire d'Ezra ou Esdras, qui, nous l'avons vu, appartenait bien et dûment à la lignée pontificale.

VII, 6. « Cet Ezra monta de Babel; c'était un docteur « exercé dans la Tourah de Moïse, que Jéhovah, Dieu d'Is- « raël, avait donnée, et le roi lui accorda toute sa demande, « selon ce que Jéhovah, son Dieu, lui avait permis.

7. « Et des fils d'Israël, des Cohenim, des Léviim, des « chantres et des portiers, et des Nethinim, montèrent vers « Jérusalem, dans la septième année du roi Artakhchachta.

8. « Il vint à Jérusalem le cinquième mois; c'est la « septième année du roi.

9. « Car le premier du mois était le commencement du « départ de Babel, et le premier du cinquième mois il arriva à « Jérusalem, d'après la faveur de son Dieu, à son égard. »

Le voyage de la troupe guidée par Esdras a donc duré quatre mois entiers, et pas un jour de plus.

Ce voyage s'est accompli sous le règne d'un prince nommé Artaxerxès, et dans la septième année de ce règne. Auquel des trois Artaxerxès faut-il appliquer le fait?

Artaxerxès Ier	a régné de	465 à 424;
Artaxerxès II	—	404 à 359;
Artaxerxès III	—	359 à 338.

Comme nous verrons plus loin que Néhémie et Esdras se sont trouvés ensemble à Jérusalem, et que Néhémie n'a pu y venir qu'à une époque peu éloignée d'Alexandre le Grand : comme, d'un autre côté, de la septième année d'Artaxerxès Ier, soit 458, à l'avénement d'Artaxerxès II il s'est écoulé 54 ans, et à la septième d'Artaxerxès III (qui a régné de 359 à 338), à une époque voisine d'Alexandre le Grand, il s'est écoulé 106 années, nous sommes conduits immédiatement à mettre

hors de cause Artaxerxès Ier. Restent donc seulement Artaxerxès II et Artaxerxès III dont il faut examiner les droits.

Or nous lisons dans Néhémie :

XIII, 6. « Et pendant tout cela je n'étais pas à Jérusalem ; « car en l'an trente-deuxième d'Artakhchachta, roi de Babel, « je vins à Jérusalem, et sur la fin de ce temps, je demandai « (l'assentiment) du roi. »

Il faut donc que l'Artaxerxès en question ait régné plus de 32 ans.

Or Artaxerxès II a régné 45 ans, tandis qu'Artaxerxès III n'en a régné que 21. Toute incertitude doit donc disparaître, et c'est bien d'Artaxerxès II Mnémon qu'il s'agit. Suivant le canon de Ptolémée, il a commencé à régner le 2 décembre 405; le 2 décembre 398 est donc le premier jour du premier mois de la septième année de son règne.

C'est donc au 2 décembre 398 que, d'après le canon de Ptolémée, nous devrions fixer le jour de départ d'Esdras et des Juifs amenés par lui à Jérusalem. Il serait par suite arrivé au terme de son voyage le 2 avril 397. Hâtons-nous de dire que ces dates *à jour fixe* sont fictives, et que nous devons nous estimer fort satisfaits de pouvoir affirmer qu'Esdras a accompli son voyage en 398 ou 397.

Le même chapitre (versets 11 à 27) contient la transcription du firman accordé par le roi Artaxerxès II à Ezra le cohène.

Son titre légitime de cohène lui est donné dans ce firman, et ce fait constate la connaissance que l'on avait, à la chancellerie du Roi des rois, de l'origine pontificale d'Ezra [1].

1. Le texte adopté de nos jours termine le protocole du firman par le mot וכענת. Il y a là une faute, c'est וכענת, « etc. », qu'il faut lire, comme aux versets 10 et 11 du chapitre IV. Pareille faute de copiste n'a pu être commise que d'après un texte conçu en hébreu carré.

Il y a dans ce firman (verset 14) une expression remarquable; il y est dit qu'Ezra est envoyé par le roi et ses sept conseillers pour inspecter, לבקרה, Jehoudah et Jérusalem. Il est donc positif qu'il ne s'agissait pas pour Ezra d'une émigration définitive, et qu'il était obligé, après un temps plus ou moins long, de revenir en Babylonie.

Au verset 18 nous lisons : « Et pour ce qu'il te plaira à « toi et à tes frères, de faire avec le reste de l'argent et de « l'or, agissez selon la volonté de Dieu. »

Ce passage me paraît donner le mot de l'énigme soulevée par l'existence des sicles et des demi-sicles hébraïques. On s'est obstiné, contre toutes les lois de la science numismatique, à classer ces belles et rares monnaies à Simon l'Asmonéen, tandis que je maintenais leur émission au pontificat de Jaddouâ. Aujourd'hui, sans entrer dans de plus grands détails, j'attribue cette émission à Esdras, et je regarde ces monnaies comme frappées pour les contributions sacrées, avec l'argent de reste dont il vient d'être question et qui provenait de la générosité du Roi des rois, et des souscriptions volontaires des Juifs de la Babylonie.

Les versets 27 et 28 ne contiennent que les actions de grâces d'Esdras.

Le chapitre suivant commence ainsi :

VIII. 1. « Voici les chefs de famille et leur filiation, ceux « qui montèrent avec moi de Babel, sous le règne du roi « Artakhchachta. » (V. 2 à 14.)

En voici le tableau :

SOUCHES.	CHEFS DE FAMILLE.
Des fils de Phinheas.	Guerschon.
— Itamar,	Daniel.
— David,	Hatousch.

	SOUCHES.	CHEFS DE FAMILLE.
Des fils de	Schekhaniah[1],	?
—	Parosch,	Zakhariah.
—	Pakhat-Moab,	Elichonaï-ben-Zerakhiah.
—	Schekhaniah,	N.-ben-Jakhziel.
—	Adin-Ebed,	N.-ben-Ionathan.
—	Eilam,	Jeschaïa-ben-Attaliah.
—	Schephatiah,	Zebadiah-ben-Mikhaïl.
—	Joab,	Obadiah-ben-Jekhiel.
—	Schelomith,	N.-ben-Josiphia.
—	Rebaï,	Zakhariah-ben-Rebaï.
—	Asgod,	Jokhanan-ben-Hakatan.
—	Adonikam,	Elipheleth, Jehouel et Schemaïah.
—	Bigouaï,	Outaï et Zakoud.

Ce premier convoi fut rejoint en route (v. 18 et 19) par un des fils de Makhli-ben-Lévi-ben-Israël, par Scherabiah avec ses fils et ses frères, par Khaschabiah, et par Jeschaïah, descendant de Merari, avec ses fils et ses frères.

Au verset 24 nous trouvons que Scherabiah et Khaschabiah étaient les principaux des douze Cohenim auxquels Ezra confia la garde du trésor qu'il emportait à Jérusalem.

Une fois arrivé dans cette ville, ce trésor fut versé entre les mains de Meremot, fils d'Ouriah le cohène, d'Éléazar, fils de Phinheas, et des lévites Jozabad-ben-Jeschouâ et Noadiah-ben-Binoui.

Nous ferons observer en passant qu'il est assez extraordinaire que le nom de grand prêtre ne soit pas prononcé en cette occasion. Nous ne nous sentons pas capable d'expliquer ce fait étrange.

1. Placé là par erreur de copiste.

Comme dans tout ce récit le nom de Néhémie n'est pas cité une seule fois, nous sommes en droit de conclure que Néhémie n'est nullement venu à Jérusalem avec Esdras.

Tout le chapitre IX (v. 1 à 15) est relatif aux mariages coupables. Le premier verset est ainsi conçu :

IX. 1. « Et après que cela fut accompli, les chefs s'approchèrent de moi, disant : « Le peuple d'Israël, les Cohenim et « les Léviim, ne se sont pas tenus à part des peuples du pays, « malgré leurs abominations : des Kenaânéens, des Khithiens, « des Perizéens, des Jebouséens, de ceux d'Ammon, de « Moab, de Mizraïm et d'Amori.

2. « Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs « fils, et ont mêlé la race sainte avec les peuples du pays, et « la main des chefs et des magistrats a été la première dans « cette infidélité. »

3. « Et quand j'eus appris cela, je déchirai mon vêtement « et ma robe, et je m'arrachai les cheveux et la barbe, et je « m'assis stupéfait. »

Il fallait évidemment qu'un temps fort long se fût écoulé depuis le retour des Juifs dans leur pays, pour que cette infraction à la loi fût devenue générale. On conçoit très-bien que sous le règne d'Artaxerxès II il ait pu en être ainsi, parce que la faute avait perdu de sa gravité dans la pensée de tous, et qu'on avait fini par épouser une étrangère, sans même croire que l'on commettait une infraction à la loi sainte. Certes, ce n'étaient pas ceux que la ferveur de la foi religieuse avait ramenés les premiers en Judée, qui se seraient rendus coupables de pareil sacrilége. Pour leur descendance, il n'est que trop clair et trop certain que tous les sentiments pieux s'étaient singulièrement émoussés.

Tout le reste du chapitre IX contient la prière désolée qu'Ezra adresse au Très-Haut.

Dans le chapitre suivant il est question du repentir de la nation et des mesures qui furent prises pour couper le mal dans sa racine; une commission chargée de constater et de rompre les mariages coupables fut instituée, et Ezra fut placé à sa tête.

Tous s'exécutèrent ou firent semblant de s'exécuter et nous trouvons (versets 18 à 43) la longue liste des délinquants qui promirent de renvoyer leurs femmes; parmi eux se trouvaient des fils de Jeschouâ, fils de Josadok, et de ses frères, Mâasseiah, Eliezer, Jarib et Guedaliah.

Au verset 6 de ce dernier chapitre du livre d'Esdras, nous trouvons un renseignement chronologique qu'il est bon d'apprécier. Il y est dit :

6. « Ezra se leva devant la maison de Dieu, et alla dans « l'appartement de Jokhanan, fils d'Eliaschib; il y alla sans « manger de pain et sans boire d'eau, car il déplorait l'infidé- « lité de ceux (revenus) de l'exil. »

Il semblerait donc que Jokhanan fût le pontife en fonctions, lors de cette épuration des familles juives, et si nous revenons à la liste des grands prêtres dont nous avons, en chiffres fictifs basés sur un calcul de moyenne, établi les durées de pontificat, nous trouvons pour Jokhanan 395 à 360. Or, Artaxerxès II a régné de 404 à 359. Il y aurait donc coïncidence tout à fait satisfaisante, et nous verrions dans cette coïncidence une bonne preuve de plus de la venue d'Esdras à Jérusalem dans la septième année d'Artaxerxès II. Malheureusement il est certain que, quelques années plus tard, Eliaschib, père de Jokhanan, était encore grand prêtre.

Nous avons fini avec le livre d'Esdras, passons actuellement au livre de Néhémie. Nous allons voir que si, dans le livre d'Esdras, il n'est pas une seule fois fait mention du nom de Néhémie, en revanche, dans le livre de Néhémie, le nom

d'Esdras paraît fort souvent. On en peut déjà conclure que la rédaction du livre d'Esdras est antérieure à celle du livre de Néhémie.

LIVRE DE NÉHÉMIE.

Ce livre débute ainsi :

Ch. I, 1. « Parole de Néhémiah, fils de Hakaliah ; ce fut « dans le mois de Kasleou, dans la vingtième année, et j'é- « tais dans Sousan, la résidence.

2. « Alors vint Hanani, un de mes frères, lui et des hommes « de Jehoudah, et je m'informai près d'eux des Jehoudim, les « échappés qui étaient restés de la captivité, et de Jérusalem.

3. « Ils me dirent : « Ceux qui sont restés, ceux qui de « la captivité sont restés là dans la ville. sont dans une grande « affliction et dans l'opprobre, et la muraille de Jérusalem est « ouverte, et ses portes sont consumées par le feu. »

A la date dont parle Néhémie, et que nous allons préciser tout à l'heure, les murailles de Jérusalem n'avaient pas encore été réparées. Jusqu'alors tous les efforts des malheureux Juifs n'avaient pu aboutir qu'à la reconstruction de leur sanctuaire.

Ces tristes nouvelles jetèrent Néhémie dans la plus grande affliction. Après plusieurs jours de pleurs et de jeûne, il adressa à Jehovah une fervente prière qui est contenue dans les versets 5 à 11.

Ce dernier verset se termine par les mots : « Moi, j'étais « l'échanson du roi. »

Nous lisons ensuite :

Ch. II, 1. « Ce fut au mois de Nissan, la vingtième année « du roi Artakhchachta ; il y avait du vin devant lui. Je pris

« le vin et je le donnai au roi; (ordinairement) je n'étais pas « triste devant lui. »

J'ai ajouté le mot *ordinairement* à la traduction littérale du texte, afin de pouvoir le relier à celui du verset suivant, qui commence ainsi; « Le roi me dit : « Pourquoi ton visage « est-il triste ? » (Verset 2.)

Quatre mois entiers s'étaient donc écoulés depuis la venue du frère de Néhémie.

Il répondit : (v. 3.) « Pourquoi n'aurais-je pas le visage « triste, quand la ville qui est la maison des tombeaux de mes « pères est dévastée et ses portes consumées par le feu ? »

4. « Le roi me dit : « Que signifie cela ?... »

5. « Et je dis au roi : « S'il semble bon au roi, et si ton « serviteur est agréable devant toi, que le roi m'envoie en « Jehoudah, à la ville des tombeaux de mes pères, pour que « je la rebâtisse. »

6. « Le roi me dit (et la reine sa femme était assise près de « lui) : « Jusqu'à quand durera ton voyage et quand seras-tu « de retour ? Il plut au roi de m'envoyer, et je lui fixai un « temps (pour le retour). »

Néhémie demanda et obtint des firmans pour les pachas gouverneurs de l'autre côté de l'Euphrate, et pour Assaph, garde des forêts royales; puis il se mit en route escorté par des officiers et des cavaliers chargés de le protéger pendant le voyage. (Versets 7 à 9.)

Les firmans furent remis aux gouverneurs auxquels ils étaient adressés. (Verset 9.)

Ici interviennent pour la première fois quelques personnages qui jouèrent un grand rôle durant toute l'expédition de Néhémie.

10. « Et Sanaballète de Khoron et Tobiah, l'âabed ammo- « nite, l'ayant appris, furent saisis d'une grande affliction parce

« qu'un homme était venu demander la prospérité des enfants « d'Israël. »

Qui étaient Sanaballète de Khoron et Tobiah, l'âabed ammonite ?

Puisque Sanaballète était Khoronéen, il était peut-être d'origine moabite, puisque Khoronaïm était une ville de la Moabitide[1]. Il est vrai qu'à la limite nord du territoire de Benjamin il y avait (Josué, XVI, 3 et 5) deux localités nommées Beit-Khoron, l'une la haute, et l'autre la basse. Il se pourrait donc aussi que Sanaballète fût de l'une de ces deux localités, et cela s'accorderait mieux avec le dire de Josèphe, qui prétend que Sanaballète, nommé satrape de la Samarie par Darius III Codoman, était Cuthéen d'origine; or nous serons obligés de reconnaître qu'il y a identité entre le Sanaballète du livre de Néhémie et le Sanaballète de Josèphe.

Quant à Tobiah, l'âabed ammonite, comme c'était un très-grand personnage, ainsi qu'il nous sera facile de le faire voir, son titre d'âabed implique très-vraisemblablement qu'il était un des serviteurs ou grands officiers du roi des Perses.

Dans tous les cas, il fallait nécessairement que tous les deux se sentissent puissants pour oser se permettre ce qu'ils tentèrent contre Néhémie.

Une fois arrivé à Jérusalem, le premier soin de celui-ci fut d'aller reconnaître par ses yeux le pitoyable état dans lequel se trouvaient les murailles de la ville. Cette inspection, il la fit nuitamment et en cachette, très-probablement afin de n'éveiller que le plus tard possible les mauvais vouloirs auxquels il se savait en butte. (Versets 11 à 16.)

1. Isaïe, XV, 5, dit en effet, dans sa prophétie contre Moab : « Et vers Khoronaïm on fait entendre un cri de détresse. »

Et Jérémie, sur Moab, XLVIII, 3 : « Une voix plaintive s'élève de Khoronaïm; ruine! grande détresse! »

Ce ne fut qu'après avoir fait cette inspection qu'il dévoila aux Cohenim, aux grands, aux magistrats et au peuple juif le but de son voyage. « Allons, leur dit-il, bâtissons la muraille de Jérusalem et ne soyons plus en opprobre. » On lui répondit d'une voix unanime : « Levons-nous et bâtissons. » Et il fut convenu que tous se mettraient à l'œuvre et sans retard. (Versets 16 à 18.)

Il n'y avait plus de secret à garder; aussi les adversaires de Néhémie ne tardèrent-ils pas à agir.

19. « Et lorsque Sanaballète de Khoron et Tobiah, l'âa-
« bed ammonite, et Djesm l'Arabe l'apprirent, ils se rail-
« lèrent de nous et nous méprisèrent, et ils dirent : « Que
« prétendez-vous faire? vous révoltez-vous contre le Roi ? »

20. « Je leur fis une réponse et je leur dis : « C'est le Dieu
« du ciel qui nous fera prospérer ; et nous, ses serviteurs, nous
« nous lèverons, et nous bâtirons ; quant à vous, vous n'avez
« ni part, ni droit, ni souvenir en Jérusalem[1]. »

Toute hésitation avait disparu et l'on se mit résolûment à l'ouvrage.

Le chapitre III, depuis le verset 1 jusqu'au verset 33, contient l'énumération des ateliers de travailleurs et renferme une série de renseignements topographiques dont il est encore difficile de se rendre bien compte. Comme nous n'avons pas à nous en occuper ici, nous nous bornerons à dresser le catalogue des personnages qui dirigeaient les différents ateliers :

Eliaschib, le grand cohène;
Zakour-ben-Imrï;
Les fils d'Asnaah;
Meremoth-ben-Ouriah-ben-Hakkots;

1. Le Djesm l'Arabe, qui paraît ici, était probablement aussi un personnage important au service du Roi des rois.

Meschoulam-ben-Barakhiah-ben-Meschezabel ;
Joïada-ben-Passeah ;
Meschoulam-ben-Bessadiah ;
Melatiah le Gibeonite ;
Jadoun de Meronoth ;
Ouziel-ben-Kharaïah ;
Hananiah le droguiste ;
Rephaiah-ben-Khour ;
Jedaïah-ben-Kharoumof ;
Hatousch-ben-Khaschabniah ;
Malkiah-ben-Kharim ;
Haschoub, fils de Fakhat-Moab (ne s'agit-il pas d'un pacha de Moab ?) ;
Schaloum-ben-Holokhech ;
Hanoun ;
Malkiah-ben-Rekhab ;
Schaloum-ben-Kolkhozeh ;
Néhémiah-ben-Azbouk ;
Rehoum-ben-Bani ;
Khaschabiah ;
Baouaï-ben-Henadad ;
Ezer-ben-Jeschouâ ;
Baroukh-ben-Zakkaï ;
Meremoth-ben-Ouriah-ben-Hakots.
Beniamin ;
Haschoub ;
Azariah-ben-Maâsseïah-ben-Ananiah ;
Benouï-ben-Henadad ;
Falal-ben-Ouzi ;
Fedayah-ben-Faroch ;
Sadok-ben-Immer ;
Schemaiah-ben-Schekhaniah ;

Hananiah-ben-Schelemiah;
Hanoun-ben-Salaf;
Meschoulam-ben-Barakhiah;
Malkiah. fils d'un orfévre.

Nous avons donné plus haut (page 25) la liste des chefs de famille rentrés à Jérusalem avec Esdras; il ne s'en retrouve pas un seul parmi les chefs des ateliers dont nous venons de dresser le catalogue.

A plus forte raison n'y a-t-il pas de rapports entre cette liste et les listes de grands personnages venus avec Chechbasar et avec Zeroubabel, et de ceux existant sous le pontificat de Joïakim.

Nous sommes donc forcément en face d'une génération bien distincte de toutes celles dont nous avons donné plus haut les chefs de famille.

Maintenant disons ce qui nous frappe le plus dans cette liste des reconstructeurs de la muraille d'enceinte.

Le premier personnage nommé est Eliaschib le grand cohène. Au premier abord, cela paraît bien difficile à admettre. En effet, Eliaschib fut le petit-fils de Jeschouâ et le fils de Joïakim.

Néhémie est venu à Jérusalem sous Artaxerxès II et dans la vingtième année du règne de ce prince, soit en 384.

Le grand prêtre Jeschouâ rentra à Jérusalem avec Zeroubabel sous Darius, fils d'Hystaspe, vers l'an 520.

De 520 à 384 il y a cent trente-six ans. C'est unintervalle bien long, il faut l'avouer, puisque la durée moyenne des pontificats fut d'à peu près trente-trois ans dans la descendance de Jeschouâ. Mais si nous admettons que les trois premiers grands prêtres de cette famille aient vécu plus de

quatre-vingts ans, et si Jeschouâ était fort jeune lors de son arrivée, nous reconnaîtrons qu'il n'y a rien d'impossible à ce que le grand prêtre Eliaschib ait encore été vivant, lors de la reconstruction des murailles de Jérusalem, en l'an 384.

Nous nous inclinons d'ailleurs devant le texte biblique et nous admettons, sans hésiter, que le grand prêtre Eliaschib prit part à cette reconstruction.

Les tentatives des ennemis des Juifs ne devaient pas s'arrêter devant un premier échec; elles se renouvelèrent donc, ainsi que nous allons le voir.

Ch. IV, 1. « Il arriva que lorsque Sanaballète, Tobiah, les « Arabes, les Ammonites et les Esdoudiens apprirent que les « murailles de Jérusalem étaient rétablies et que les brèches « commençaient à être fermées, ils en furent très-irrités.

2. « Ils se concertèrent tous ensemble pour venir com- « battre contre Jérusalem et lui porter préjudice. »

Après avoir échoué par la ruse, on se décidait à agir par la force; mais on s'y préparait secrètement. Parmi les Juifs le découragement commençait à gagner tous les cœurs.

4. « Jehoudah a dit : « La force du porteur faiblit, les dé- « combres sont considérables, et nous ne pourrons bâtir la « muraille. »

5. « Et nos adversaires ont dit : « Ils ne sauront rien et ne « verront rien, jusqu'à ce que nous venions au milieu d'eux, « et nous les tuerons et nous mettrons fin à l'ouvrage. »

6. « Il arriva que lorsque les Juifs qui habitaient près « d'eux vinrent, ils nous dirent plusieurs fois : « De quelque « côté que vous vous tourniez, (ils viennent) sur nous! »

Il fallait se mettre en garde contre une attaque probable; et Néhémie n'y manqua pas.

7. « Je plaçai en bas, à un endroit situé derrière la muraille (בצחחיים) dans des terrains arides (sans culture), le peuple

« par famille, avec leurs glaives, leurs lances et leurs arcs.

8. « Je vis et je me levai en disant aux grands, aux magis-
« trats et au peuple: « N'ayez pas peur d'eux; souvenez-vous
« du Seigneur (qui est) grand et redoutable, et combattez
« pour vos frères, vos fils, vos filles, vos femmes et vos
« maisons. »

Ces dispositions prudentes ne pouvaient passer inaperçues; les ennemis des Juifs en furent promptement informés, et ils renoncèrent à leurs projets d'agression violente. On se mit donc à l'ouvrage (v. 9).

A partir de ce moment, la moitié des hommes valides fut appliquée à la reconstruction des murailles; l'autre moitié resta de garde derrière tous les points de l'enceinte menacée (אחרי כל־בית יהודה, derrière toute maison de Jehoudah). (Verset 10.)

Des trompettes distribués sur toute la ligne, devaient sonner pour donner l'alarme, au premier mouvement suspect. (Versets 11 à 17.)

Le chapitre v[illegible] tout entier est évidemment hors de sa place naturelle, dans la suite des temps. Il y est question, en effet, de la misère qui régna à Jérusalem, plusieurs années plus tard, misère qu'aggravait l'usure des riches, qui prêtaient aux pauvres, à très-gros intérêt, l'argent nécessaire à leur subsistance.

Le verset 14 de ce chapitre nous donne la date positive du discours que Néhémie adressa aux riches de Jérusalem, pour mettre fin à un état de choses qui ne pouvait qu'engendrer la plus cruelle détresse.

Voici la teneur de ce verset:

14. « Depuis le jour qu'il (le Roi) me commanda d'être
« pacha dans le pays de Jehoudah, depuis la vingtième jusqu'à
« la trente-deuxième année du roi Artakhchachta, douze ans!

« ni moi ni mes frères nous n'avons mangé les revenus de « pacha. »

C'est donc dans la trente-deuxième année d'un Artaxerxès, que Néhémie parla aux Juifs riches pour leur reprocher leur cupidité. Puisque Artaxerxès III n'a régné que ving-et-un ans, tandis qu'Artaxerxès II en a régné quarante-cinq, une trente-deuxième année de règne ne peut appartenir qu'à celui-ci. Répétons-le donc, Néhémie est venu à Jérusalem dans la vingtième année d'Artaxerxès II, c'est-à-dire en 384, et c'est douze ans plus tard, c'est-à-dire en 372, que le discours dont il s'agit a été prononcé; mais certainement, dans cet intervalle de douze années, Néhémie avait dû retourner à Babylone.

Après ce chapitre intercalé maladroitement loin de la place qu'il devrait occuper, vient le chapitre VI, où il est question de ce qui se passa, lorsque toutes les brèches de la muraille d'enceinte furent fermées, mais avant même que les portes de la ville ne fussent munies de leurs battants (v. 1).

Sanaballète et Djesm ne se tinrent pas encore pour battus; il leur restait la vengeance et l'assassinat. Ils envoyèrent demander à Néhémie une entrevue dans les villages de la vallée d'Ono (אונו) (v. 2).

Néhémie leur fit répondre qu'il avait trop à faire pour se déranger et pour interrompre le travail qu'il avait entrepris (v. 3).

Quatre fois ils revinrent à la charge, sans plus de succès (v. 4).

5. « Et Sanaballète envoya vers moi de cette façon, une « cinquième fois, son valet, tenant à la main une lettre dé- « roulée. »

6. « Il y était écrit : « Parmi les gentils (בגוים) on a appris « et Djesm dit : que toi et les Juifs vous pensez à vous ré-

« volter ; c'est pourquoi tu bâtis la muraille, et toi tu seras « leur roi, d'après ces rapports.

7. « Tu as aussi établi des prophètes pour parler de toi à « Jérusalem, savoir : (il y a) un roi en Jehoudah ; et mainte- « nant le Roi entendra ces paroles ; et maintenant viens, et « nous nous consulterons ensemble. »

Cette fois Sanaballète pensait avoir trouvé le bon moyen d'attirer Néhémie dans le piége qu'il lui tendait, et, en tout cas, il lui portait un coup sérieux en dévoilant ses prétendues visées d'usurpation.

Néhémie, fort de sa conscience, se borna à répondre : « Il n'y a rien de vrai dans ce que tu dis ; tout cela est de pure invention de ta part » (v. 9).

L'affaire en resta là. Néhémie avait compris ce qu'on espérait tirer de lui par la crainte ; aussi s'exprime-t-il ainsi en s'adressant à Dieu :

« Car tous voudraient nous épouvanter, disant : « Leurs « mains laisseront l'ouvrage qui ne se finira pas ; et mainte- « nant fortifie-moi ! »

On eut alors recours à un autre moyen d'intimidation : quelques personnages furent soudoyés pour inspirer à Néhémie, sous couleur de prophétie, la crainte d'un assassinat, afin de le décider à aller s'enfermer dans le temple.

Le premier qui essaya de ce moyen fut Schemaïah-ben-Delaïah-ben-Mekhetobel. On croyait alors à la mort immédiate de quiconque oserait s'enfermer dans le temple, s'il n'était le grand prêtre, et on se figurait que pousser Néhémie à chercher un refuge en pareil lieu, c'était le condamner irrémissiblement à périr ou tout au moins lui faire commettre une action criminelle. Néhémie, imbu des mêmes idées, répondit bravement : « Est-ce qu'un homme comme moi s'enfuit? et d'ailleurs, un homme comme moi pourrait-il entrer dans le

temple, sans être puni de mort? Je n'y entrerai pas » (v. 10 et 11).

Dun autre côté, Néhémie savait probablement à quoi s'en tenir sur la sincérité de ce conseil, car voici comment il s'exprime immédiatement :

12. « Et je reconnus que Dieu ne l'avait pas envoyé; « car il avait dit sur moi une prophétie, tandis que Tobiah et « Sanaballète l'avaient surborné.

13. « C'est pour cela qu'il avait reçu un salaire, afin que « je fusse épouvanté et que je commisse ce péché, (afin) que « cela leur servît à m'imputer une mauvaise réputation, pour « qu'on me méprisât.

14. « Souviens-toi, ô Dieu, de Tobiah et de Sanaballète, « selon leurs actions, ainsi que de Noadiah la prophétesse, et « des autres prophètes qui m'éprouvaient. »

Nous ne savons rien de plus de cette prétendue prophétesse Noadiah; il est probable que, comme Schemaïah-ben-Delaïah, elle fut subornée afin d'agir sur Néhémie par la peur.

Le verset auquel nous sommes arrivés est extrêmement important, ainsi que l'on va en juger :

15. « La muraille fut achevée le 25 de ce mois d'Eloul, « en cinquante-deux jours. »

Nous avons établi : 1° que Néhémie avait appris les malheurs de Jérusalem et des Juifs au mois de Kasleou de la vingtième année d'Artaxerxès II Mnémon, en 384 avant J.-C. 2° Qu'au mois de Nissan suivant il avait obtenu du roi l'autorisation de partir pour Jérusalem, afin d'en relever les murailles. 3° Qu'il se mit à l'œuvre le plus tôt qu'il put, après son arrivée. 4° Qu'il ne se laissa détourner de l'œuvre qu'il avait entreprise, ni par la ruse, ni par la violence, ni par l'intimidation.

Nous venons enfin de voir que la réparation des murailles

ne demanda que cinquante-deux jours de travail et fut terminée le 25 du mois de Eloul. Or Nissan est le premier mois de l'année judaïque dont Eloul est le sixième ; cinquante-deux jours en arrière du 25 de Eloul nous ramènent vers le milieu du mois de Tamouz. C'est donc à cette époque que les travaux de réparation commencèrent, dans l'année 384. Le voyage de Néhémie pour se rendre de Babylone à Jérusalem trouve donc sa place dans les mois de Nissan, d'Iiar et de Sivan précédents, et le temps pour l'effectuer est bien suffisant.

Une fois l'œuvre terminée, malgré tout ce qui avait été tenté pour l'entraver, les nations voisines de la Judée se sentirent humiliées et frappées de crainte ; il leur paraissait évident, en effet, que le Dieu des Juifs avait tout conduit et qu'il avait mis à néant leurs desseins hostiles (v. 16).

Toutefois les intrigues de Tobiah ne cessèrent pas ; nous en avons la preuve dans le passage suivant :

VI. 17. « En ces jours-là aussi les grands de Jehoudah « multipliaient leurs lettres à Tobiah, et celles de Tobiah leur « arrivèrent.

18. « Car plusieurs en Jehoudah lui avaient prêté serment, « parce qu'il était le gendre de Schekhaniah-ben-Arach, et « son fils Jokhanan avait épousé la fille de Meschoulam-ben- « Barakhiah.

19. « Ils proclamaient même devant moi ses bienfaits, et « ils lui rapportèrent mes paroles ; Tobiah expédia des lettres « pour m'épouvanter. »

Nous ne lisons pas le nom du beau-père de Tobiah parmi les directeurs des différents ateliers de réparation énumérés par Néhémie; mais nous y retrouvons celui de Meschoulam-ben-Barakhiah, beau-père de Jokhanan fils de Tobiah.

D'un autre côté, nous voyons (Ezra, II, 5) parmi les Israélites revenus à Jérusalem avec Zeroubabel : « les fils d'Arakh, sept cent soixante-quinze[1]. » Nous ne savons donc pas au juste quel était le rang du beau-père de Tobiah, bien que la famille d'Arakh soit mentionnée la troisième des grandes familles rentrées avec Zeroubabel; la seule chose que nous puissions dire, c'est que Tobiah était parent du grand prêtre Eliaschib, probablement par alliance.

Aussitôt que l'œuvre entreprise par Néhémie fut achevée, celui-ci prit toutes les mesures nécessaires à la sécurité de la ville.

Il chargea Hanani, son frère, et Hananiah, chef de la citadelle de Jérusalem (hébirah ; c'est sans doute la tour de Baris, devenue plus tard Antonia) de veiller à ce que les portes ne fussent jamais ouvertes avant que le soleil ne fût déjà haut au-dessus de l'horizon (VII, 1 à 3).

Toutefois la ville elle-même était encore loin d'être relevée de ses ruines, car

4. « La ville était large et grande, le peuple peu nombreux « au milieu d'elle, et les maisons n'étaient pas bâties. »

Nous verrons tout à l'heure quelles furent les mesures qu'adopta Néhémie, afin d'augmenter la population de la cité sainte.

5. « Dieu, ajoute aussitôt Néhémie, inspira à mon cœur « d'assembler les princes, les magistrats et le peuple, pour « (fixer) la généalogie (de chacun) et je trouvai le livre de « généalogie de ceux qui étaient montés les premiers, et j'y « trouvai écrit :

1. Dans le verset correspondant du livre de Néhémie, VII, 10, nous lisons : « Les fils d'Arakh, six cent cinquante-deux. » Il m'est impossible de retrouver dans ces deux chiffres la cause d'une erreur de copiste.

6. « Ceux qui sont venus avec Zeroubabel, etc. »

Comme nous avons analysé déjà ce que contient le livre de Néhémie, en ce qui concerne les premiers arrivages des Juifs rendus à la liberté, il est absolument inutile d'y revenir ici; d'ailleurs, tout ce morceau, qui occupe le chapitre VII du verset 6 au verset 73, semble un véritable hors-d'œuvre.

Nous allons maintenant voir reparaître Ezra de façon à ne pouvoir douter de la coexistence de ce saint docteur et de Néhémie.

VIII. 1. « Tout le peuple s'assembla comme un seul « homme dans la place qui est devant la porte des eaux, et « ils dirent à Ezra, le docteur, d'apporter le livre de la doc- « trine de Moyse que Jéhovah avait ordonné (d'observer) à « Israël. »

V. 2 à 6. La lecture des saintes écritures avait lieu depuis le lever du soleil jusqu'à midi. Ezra était placé sur une estrade de bois qu'on avait construite pour la circonstance. A sa droite siégeaient :

Matatiah,
Schemâa,
Aânaiah,
Ouriah,
Hilkiah,
et Mâasseïah.

A sa gauche :

Pedaïah,
Mischael,
Malkiah,
Haschoum,
Khaschbadanah,
Zakhariah,
et Meschoulam.

Voilà une série de noms qu'il est important de comparer à celle que nous avons dressée en énumérant les chefs des divers ateliers qui concoururent à la reconstruction des murailles.

Matatiah ne s'y retrouve pas, non plus que Aânaiah, Ouriah, Hilkiah, Mischael, Khaschbadanah et Zakhariah. Schemâa pourrait être le même que Schemaïah-ben-Schekhaniah ; le nom Schemâa en effet, sans la terminaison *ïah*, paraît incorrect à première vue.

Mâasseïah est cité comme le père d'Azariah, l'un des chefs d'atelier.

Pedaïah doit être Pedaïah-ben-Paroch.

Malkiah doit être le même que Malkiah-ben-Harim.

Haschoum peut être le même que Haschoub-ben-Fakhat-Moab.

Enfin nous trouvons deux Meschoulam-ben-Barakhiah distincts, puisque au nom patronymique de l'un d'eux le texte ajoute : ben-Meschezabel, et un Meschoulam-ben-Bassediah ; nous n'avons que l'embarras du choix.

7. « Et Jeschouâ,
« Bani,
« Scherabiah,
« Jamin,
« Akoub,
« Schabtaï,
« Hodia,
« Mâasseiah,
« Klita,
« Azariah,
« Jozabad,
« Khanan,
« Pelaïah,

« et les (autres) Léviim expliquaient la doctrine au peuple,
« et le peuple (restait) à sa place. »

Nous ne sommes pas plus heureux avec cette nouvelle liste qu'avec la précédente ; presque tous les noms qu'elle contient, en effet, s'appliquent à des personnages nouveaux.

Dans la première journée de lecture de la loi, Néhémie, Ezra et les Léviim qui expliquaient la doctrine mosaïque au peuple, que cette lecture impressionnait vivement, le haran-

guèrent et lui ordonnèrent de se livrer à l'allégresse, bien loin de s'affliger comme il le faisait (v. 9).

Le lendemain et les jours suivants, la lecture fut continuée, et dans le septième mois, suivant les prescriptions de la loi, la fête des Tabernacles fut solennellement et joyeusement célébrée pendant sept jours, suivis d'une fête de clôture pour le huitième jour (v. 10 à 18).

Ch. IX, 1. « Le vingt-quatrième jour de ce mois, les « enfants d'Israël s'assemblèrent dans le jeûne, revêtus de « sacs et couverts de poussière. »

La race d'Israël fit alors la confession publique de ses fautes. Chaque jour, un quart de la journée était consacré à la lecture de la doctrine de Moyse, et pendant un autre quart on confessait ses péchés et l'on adorait Jéhovah (v. 2 et 3).

Sur l'estrade des lévites étaient placés

Jeschouâ,	Bouni,
Bani,	Scherabiah,
Kadmiel,	Bani,
Schebaniah,	et Kenani.

« Et ils priaient à haute voix » (v. 4).

5. « Et les Léviim

« Jeschouâ,	« Scherabiah,
« Kadmiel,	« Hodiah,
« Bani,	« Schebaniah,
« Khaschabiah,	« Petakhiah

« dirent : Levez-vous ; bénissez Jéhovah, votre Dieu, de l'é- « ternité à l'éternité, etc. »

On voit que dans ces deux listes il n'y a que quatre noms qui se répètent.

Du verset 6 au verset 37 et dernier de ce chapitre nous trouvons une longue prière adressée à Jéhovah, et dans laquelle sont énumérées les grâces dont il a comblé son peuple élu.

Le chapitre suivant contient la liste des signataires de la nouvelle alliance contractée avec le Tout-Puissant, à la suite de ces fêtes solennelles, et les clauses de cette alliance, c'est-à-dire les obligations que les fidèles serviteurs de Dieu entendent s'imposer (ch. x, 1 à 40).

Parmi les signataires, le premier mentionné est Néhémiah-ben-Hakhaliah.

Puis ce sont les Cohenim

Sidkiah,	Meremoth,
Seraïah,	Obadiah,
Azariah,	Daniel,
Yirmiah,	Guinthoun,
Paskhour,	Baroukh,
Amariah,	Meschoulam,
Malkiah,	Abiah,
Hatouch,	Miamin,
Schebaniah,	Mâaziah,
Maloukh,	Bilgaï,
Harim,	et Schemaïah.

Les Léviim signataires sont ensuite énumérés ; ce sont :

Jeschouâ-ben-Asaniah,	Rehoub,
Binoui, des fils de Henadad,	Khaschabiah,
Kadmiel,	Zakour,
Schebaniah,	Scherabiah,
Khoudiah ?	Schebaniah,
Klita,	Khoudiah ?

Pelaïah,	Bani,
Khanan,	Beninou.
Mikha,	

Sept seulement des docteurs qui expliquaient la loi au peuple, après qu'Ezra l'avait lue, se retrouvent dans cette liste (ch. VIII, 7).

Des lévites placés sur l'estrade (IX, 4), cinq se retrouvent ici.

Enfin des huit lévites qui prononcèrent la prière, tous, à l'exception de Petakhiah, sont mentionnés de nouveau.

Vient ensuite (v. 15 à 28) la liste des chefs du peuple qui signèrent la nouvelle alliance; ce sont :

Parosch,	Zattou,
Pakhat-Moab,	Bani,
Elam,	Bouni,
Azgad,	Jaddouâ,
Bebaï,	Pelatiah,
Adoniah,	Khanan,
Bigouaï,	Anaïah,
Adin,	Hoschea,
Atèr,	Khananiah,
Hiskiah,	Haschoub,
Azour,	Halokhesch,
Khoudiah,	Pilkha,
Haschoum,	Schobeck,
Betsaï,	Rehoum,
Hariph,	Khaschabnah,
Anathoth,	Mâasseïah,
Nebaï,	Akhiah,
Magpiach,	Khanan,

Meschoulam,	Anan,
Hezir,	Maloukh,
Meschezabel,	Kharim,
Sadok,	Bâana.

Dans cette liste nous ne retrouvons que sept noms qui sont ceux des pères de sept des chefs d'atelier, pendant la reconstruction des murailles, et que trois noms appartenant à de ces chefs d'atelier eux-mêmes.

Il est donc plus que probable que ces chefs du peuple étaient tous des vieillards, et qu'il s'était écoulé un temps notable entre cette reconstruction et la signature de l'acte de la nouvelle alliance du peuple juif avec Jéhovah.

Ce qui tendrait encore à le prouver, c'est l'absence du nom d'Ezra dans cette liste. Ou bien Ezra était mort, ou bien il avait quitté Jérusalem, lorsqu'elle fut rédigée.

Ce qui nous semble plus difficile à expliquer, c'est l'absence du nom du grand prêtre, au bas de cet acte solennel. Nous parviendrions à l'expliquer si l'acte d'alliance avait été rédigé et signé pendant la vie du grand prêtre Jokhanan, mais évidemment il n'en est pas ainsi.

Au verset 33 de ce chapitre x nous trouvons la constatation de ce fait que les Juifs s'astreignirent à payer annuellement un tiers de sicle pour le service du temple.

Le premier verset du chapitre xi nous apprend que les chefs de la nation demeuraient à Jérusalem, mais que le reste du peuple tira au sort pour qu'un sur dix d'entre eux vînt habiter la ville sainte. C'était évidemment un moyen efficace et immédiat pour la repeupler.

Beaucoup vinrent s'y établir volontairement et méritèrent ainsi les bénédictions de la nation (v. 2).

Du verset 3 au verset 24 nous trouvons une liste, fort abrégée sans doute, des membres de la tribu de Juda et des membres de la tribu de Benjamin qui habitaient à Jérusalem; puis des Cohenim, des chefs de famille, des Léviim et des gardes des portes, à la tête desquels se trouvaient Akoub et Talmon.

Le verset 24 est ainsi conçu :

« Et Petakhiah, fils de Meschezabel, des fils de Zerakh-
« ben-Jehoudah, (était) sous la main du roi pour toute chose
« qui concernait le peuple. »

Ce Petakhiah était donc un véritable gouverneur.

Puis du verset 25 au verset 36 nous avons la liste des principales bourgades attribuées aux tribus de Juda et de Benjamin.

Il n'est pas douteux que l'organisation dont nous venons de transcrire les éléments, n'a pu s'effectuer tout d'un coup, et que sa mise en pratique a dû exiger un temps plus ou moins long.

Tout le chapitre XII du livre de Néhémie est encore un hors-d'œuvre, relatif d'abord au personnel qui accompagna Zeroubabel et le grand prêtre Jeschouâ, lors de leur retour à Jérusalem. (Versets 1 à 9.)

Ensuite vient la généalogie des grands prêtres descendant de Jeschouâ (versets 10 à 11); puis la liste des Cohenim, chefs de famille pendant le pontificat de Joïakim. (Versets 12 à 21.)

Les versets suivants sont ainsi conçus :

22. « Les Léviim aux jours d'Eliaschib, de Joïada, de
« Jokhanan et de Jaddouâ, inscrits chefs de famille, et les
« Cohenim pendant le règne de Darius le Perse. »

Il s'agit très-probablement ici de Darius III Codoman.

23. « Les fils de Lévi, chefs de famille, sont écrits sur les

« livres des Chroniques, et jusqu'aux jours de Jokhanan, fils « d'Éliaschib.

24. « Et les chefs des Léviim : Khaschabiah, Schera- « biah et Jeschouâ-ben-Kadmiel, etc.

25. « Mattaniah et Bakboukiah, Obadiah, Meschoulam, « Talmon, Akoub, portiers, montant la garde au lieu de « rassemblement des portes.

26. « Ceux-là furent du temps de Joïakim, fils de Jes- « chouâ, fils de Josadak, et du temps de Néhémie le pacha, « et d'Ezra le docteur. »

Après cette longue digression dans laquelle il n'est pas toujours très-facile de démêler la filiation des temps, le livre de Néhémie revient à l'inauguration des murailles; il est bien clair que cette cérémonie a dû suivre de très-près l'achèvement de l'œuvre.

Voyons comment elle fut célébrée (v. 27 à 30).

Néhémie partagea l'assistance en deux grands chœurs qui marchèrent à la rencontre l'un de l'autre, pour se trouver ensuite réunis dans l'enceinte sacrée du temple.

Le premier était suivi de Jeschaïah et de la moitié des princes de Juda, Azariah, Ezra, Meschoulam, et pour représenter Jehoudah et Benjamin, Schemaiah et Yirmiah.

Les Cohenim, munis de trompettes, les suivaient; c'étaient:

« Zakhariah-ben-Jonathan-ben-Schemaïah-ben-Matha- « niah-ben-Mikaiah-ben-Zakkour-ben-Assaf et ses frères,

« Schemaiah,	« Mâaï,
« et Azarael,	« Nethanel,
« Milelaï,	« et Jehoudah,
« Guilelaï,	« Hanani,

« Et Ezra, le docteur devant eux » (v. 36).

Ezra était donc présent à l'inauguration.

Le verset 37 donne l'itinéraire de ce premier chœur :

V. 38. « Et le second chœur qui marchait à l'opposé, et « *moi* derrière (c'est Néhémie qui parle), etc. »

L'itinéraire de ce second chœur est contenu dans les versets 38 et 39.

40. « Et les deux chœurs s'arrêtèrent dans la maison de « Dieu, et moi et la moitié des premiers avec moi.

41. « Et les Cohenim avec des trompettes.

« Eliakim,
« Mâasseiah ?
« Minianim,
« Mikhaiah,
« Elioenaï,
« Zakhariah,
« Khananiah.

42. « Et Mâasseiah,
« Schemaiah,
« Éleazar,
« Ouzi,
« Jehokhanan,
« Malkhiah,
« Eilam,
« et Ezer.

« Et les chantres se firent entendre, et Jezrakhiah était l'in- « specteur.

43. « Ils sacrifièrent en ce jour de nombreuses victimes, « et ils se réjouirent, car Dieu les avait réjouis d'une grande « joie ; les femmes et les enfants se réjouirent également, et « la réjouissance de Jérusalem fut entendue au loin. »

Les versets suivants (44 à 47) sont exclusivement relatifs aux redevances attribuées aux ministres du culte.

On remarquera que presque tous les personnages cités dans les versets précédents sont encore une fois des personnages nouveaux, et que dans une pareille cérémonie, à laquelle ont assisté Ezra et Néhémie, il est bien étrange qu'on ne voie pas figurer le grand prêtre, puisque Éliaschib avait pris part aux travaux.

Était-il donc mort lors de l'inauguration, qu'il n'est pas mentionné parmi les assistants ? En effet, qui plus que lui aurait été en droit de figurer dans une cérémonie essentiellement religieuse ?

Si la mort d'Éliaschib n'a pas suivi immédiatement l'achèvement de la réparation des murailles de Jérusalem, je ne me charge pas d'expliquer le fait singulier que je viens de signaler.

Le chapitre XIII et dernier du livre de Néhémie est relatif à la lecture qui fut faite au peuple, du Livre de la Loi, lecture dont nous avons amplement parlé plus haut.

« Il se trouva, est-il dit au verset 1, qu'il y était écrit « que l'Ammonite et le Moabite ne devaient jamais entrer « dans l'assemblée de Dieu. »

Le verset 2 en donne pour raison qu'ils n'avaient pas été au-devant des enfants d'Israël, lors de leur sortie du désert, et qu'ils avaient chargé Balâam de les maudire.

3. « Il arriva que lorsqu'ils entendirent la doctrine, ils « séparèrent d'Israël tout mélange. »

Cela, on en conviendra, était à l'adresse immédiate de Sanaballète le Moabite et de Tobiah l'Ammonite.

Inutile de revenir ici sur les détails relatifs à cette épuration; ils ont été amplement donnés plus haut. Mais nous avons à tirer quelques faits importants de la suite de ce chapitre. Nous y lisons en effet :

4. « Et avant cela (c'est-à-dire avant la dissolution des « mariages prohibés), Éliaschib le cohène était placé dans un « appartement de la maison de notre Dieu ; il était parent de « Tobiah.

« Il fit pour lui un grand appartement ; là on plaçait

« les offrandes, l'encens, les vases, la dîme du blé, du maïs « et de l'huile, ordonnée pour les Léviim, les chantres et « les portiers, et l'oblation des Cohenim. »

Ainsi voilà qui est positif : ce Tobiah l'Ammonite, dont Néhémie s'est plaint à tant de reprises, était parent du grand prêtre. Tout s'explique alors, et nous comprenons à merveille l'influence et l'autorité de cet homme, ainsi que le dévouement que lui témoignaient beaucoup de hauts personnages de la nation juive.

Néhémie ajoute :

6. « Et pendant tout cela je n'étais point à Jérusalem, « car en la trente-deuxième année d'Artaxerxès, roi de « Babel, je vins à Jérusalem, et à la fin des jours je demandai « (l'autorisation) au roi. »

Nous avons vu que Néhémie, parti de Babylone avec un congé limité, était arrivé à Jérusalem dans la vingtième année d'Artaxerxès II Mnémon.

Il retourna donc à Babylone après avoir accompli sa mission, et à l'expiration de son congé; puis douze ans plus tard (trente-deuxième année du règne d'Artaxerxès II), il revint à Jérusalem, pour constater la profanation commise par le grand prêtre lui-même, au profit de ce Tobiah qui avait tout fait naguère pour l'empêcher, lui Néhémie, d'accomplir son œuvre de restauration.

7. « Et je vins à Jérusalem, et je compris le mal qu'Élia- « schib avait fait au sujet de Tobiah, en lui préparant un « appartement dans les cours de la maison de Dieu.

8. « Cela m'irrita fortement, et je jetai hors de l'apparte- « ment tous les meubles de la maison de Tobiah.

9. « Et j'ordonnai, et l'on purifia les chambres, et j'y « remis les vases de la maison de Dieu, les offrandes et l'en- « cens. »

On comprend que cette manière sommaire de procéder ne dut pas adoucir les relations qui existaient déjà, depuis tant d'années, entre Néhémie et Tobiah l'Ammonite. Elle ne put qu'aviver les haines.

Au reste, il faut le dire, tout ce que nous lisons ensuite (versets 10 à 27) prouve jusqu'à l'évidence que les prescriptions de la loi divine étaient déjà plus d'àmoitié tombées en désuétude. Les mauvais exemples donnés par les pontifes eux-mêmes avaient porté leurs fruits. Le peuple, grands et petits, les avait suivis avec empressement et tout frein religieux s'était tellement relâché, que les infractions les plus coupables aux lois du culte étaient commises journellement, sans le moindre scrupule. Néhémie s'efforça d'y mettre ordre. Réussit-il ? Il est presque permis d'en douter.

Le verset 28 jette encore un trait de lumière sur le relâchement des mœurs religieuses, à cette époque fatale pour le judaïsme. Le voici :

28. « Et des fils de Joïadah, fils d'Éliaschib le cohène « principal, (il y en avait un) gendre de Sanaballète de Kho- « ron ; je le chassai d'auprès de moi. »

Enfin les derniers versets ne contiennent qu'une prière adressée à Dieu par Néhémie.

Ainsi Tobiah l'Ammonite était parent d'Éliaschib, et son émule de haine contre les Juifs, Sanaballète le Moabite, était le beau-père d'un fils du grand prêtre de Jérusalem.

Maintenant que nous avons terminé l'examen des livres bibliques, nous ne pouvons nous dispenser de rapprocher le récit de l'historien Flavius Josèphe de ceux que nous venons d'analyser. Certainement il en doit ressortir quelques lumières de plus.

DÉTAILS EXTRAITS DU LIVRE DE JOSÈPHE

INTITULÉ : LES ANTIQUITÉS JUDAÏQUES.

XI. I. 1 à 3. L'an 1er du règne de Cyrus coïncide avec la soixante-dixième année de la captivité. En cette année ce monarque rendit la liberté aux Juifs, dont une première troupe partit sous la conduite de Zorobabel. Beaucoup de Juifs ne voulurent pas quitter Babylone, où ils avaient des propriétés.

Cyrus remit à son trésorier Mithridate les vases sacrés enlevés jadis du temple de Jérusalem par Nabuchodonosor, avec mission de les livrer à Abassar, qui devait les garder jusqu'à ce que le temple fût rebâti.

Un rescrit royal en faveur des Juifs rentrant dans leur patrie fut adressé aux satrapes de la Syrie, Sisinès et Sarabasanès. Dans ce rescrit Zorobabel est dénommé archonte ou prince des Juifs.

Le nombre des émigrants était de 42,462.

Dans les textes bibliques relatifs au premier convoi d'émigrants, nous retrouvons, avec le même rôle, le trésorier Mithradate ; le chef des Juifs est nommé Chechbasar au lieu d'Abassar, et Zeroubabel ne paraît pas.

Évidemment dans le récit de Josèphe les deux expéditions successives de Chechbasar et de Zeroubabel sont confondues en une seule.

Le nombre des émigrants consignés par Josèphe, 42,462, se rapproche assez du chiffre des captifs ramenés par Zeroubabel, et que l'Écriture nous donne deux fois, soit 42,360,

Les satrapes Sisinès et Sarabasanès gouvernaient la Syrie sous Cyrus, dit Josèphe. Il n'est pas douteux que ces deux personnages ne soient identiques avec Tatnaï, pacha d'au delà du fleuve, et Schetar-boznaï, qui interviennent, dans l'Écriture, au moment où les prophètes Haggaï et Zakhariah stimulent l'ardeur de Zeroubabel et de Jeschouâ : ce qui en réalité eut lieu sous le règne de Darius Ier et nullement sous celui de Cyrus. Ici donc Josèphe est tout à fait dans le faux.

XI. II. 1. Les Cuthéens, transportés en Samarie par les rois d'Assyrie, subornent les satrapes, pour qu'ils empêchent la réalisation des projets des Juifs.

Cyrus, tout occupé de guerres sérieuses, ignore ce détail. et périt dans sa campagne contre les Massagètes.

Cambyse lui succède, reçoit une dénonciation contre les Juifs, rédigée par Rathymos l'historiographe et Semelias le grammate, tous les deux chefs du gouvernement de la Syrie et de la Phénicie.

Dans l'Écriture nous trouvons la mention détaillée d'une dénonciation envoyée à un roi Artakhchachta par Rehoum et Schamsi, avant le règne de Darius sous lequel le temple a été construit. On me permettra, j'espère, de reconnaître qu'il y a identité entre Rathymos et Rehoum, comme entre Semelias et Schamsi, d'autant que les mêmes titres sont attribués à ces couples de personnages. Josèphe nous dit que ce fut à Cambyse qu'ils adressèrent leur dénonciation ; il est très-certainement dans le vrai cette fois, et c'est l'écrivain sacré qui se trompe, ou bien plutôt c'est un copiste maladroit qui a écrit le nom Artakhchachta au lieu du nom Kambouziah.

Rehoum et Schamsi s'opposent par la force à la continuation des travaux, ce qui s'accorde avec le verset 24 du chapitre IV d'Esdras, qui dit que l'ouvrage de la maison de Dieu fut arrêté jusqu'à la deuxième année de Darius.

Josèphe (XI. II. 2) nous donne la réponse de Cambyse, adressée à Rathymos, à Belsemos et à Semelias.

Il est curieux de rencontrer au verset 7 du même chapitre IV, parmi une liste des dénonciateurs des Juifs au roi Artakhchachta, un Bischlam qui est très-certainement le Belsemos de Josèphe. Quant aux associés de ce Bischlam, Mithradate et Tobel, nous n'en retrouvons pas trace dans Josèphe.

Cambyse, après un règne de six ans, pendant lesquels il avait conquis l'Égypte, vint mourir à Damas (XI, II, 2).

XI. III. 1. Après la mort de Cambyse, les mages (à la tête desquels était Gomatès, se faisant passer pour Smerdis, héritier légitime de la couronne) furent les maîtres de l'État pendant une année; ensuite fut élu Darius, fils d'Hystaspe. Celui-ci, lorsqu'il était encore de condition privée, avait fait vœu, s'il parvenait au trône, de restituer au temple tous les vases sacrés enlevés par Nabuchodonosor. Zorobabel, qui depuis longtemps était l'ami de Darius, revint de Jérusalem, où il se trouvait à la tête des Juifs, pour féliciter le nouveau roi. Il fut nommé l'un de ses trois gardes du corps.

Dans la première année de son règne, Darius donna une grande fête à tous ses officiers et aux satrapes qui régissaient les cent vingt-sept satrapies de son empire, depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie.

Ce fut à cette occasion que Darius proposa à ses trois gardes du corps une question à résoudre, en faisant les plus splendides promesses à celui qui en viendrait à bout. Il s'agissait de savoir qui avait le plus de puissance, du vin, des rois, des femmes ou de la vérité.

Zorobabel, s'étant prononcé pour la vérité, fut déclaré digne du prix proposé. Le roi l'invita à lui adresser en plus une requête qui serait satisfaite. Zorobabel profita de l'occa-

sion, rappela son vœu à Darius, et lui demanda l'autorisation de relever le temple.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que cette grande fête, célébrée par Darius, ressemble singulièrement à celle que le livre d'Esther attribue au roi Akhasoueroch (Assuérus, Xerxès Ier).

Si le récit de Josèphe était vrai dans ses détails, nous devrions admettre que, dès avant l'avénement de Darius, fils d'Hystaspe, Zorobabel avait fait un premier voyage à Jérusalem. Malheureusement rien dans l'Écriture sainte ne nous donne lieu de penser que ce fait soit réel.

XI. III. 8. Le roi accorda à Zorobabel tout ce qu'il lui demandait ; il lui remit des firmans en règle pour tous les satrapes auxquels il pourrait avoir affaire, et il le laissa partir.

10. Josèphe donne pour les compagnons de route de Zorobabel le chiffre insensé de quatre cent soixante-deux myriades et huit milles, comptés seulement à partir de douze ans et au-dessus ; cela fait la bagatelle de quatre millions six cent vingt-huit mille âmes. Inutile de discuter la valeur d'un pareil chiffre.

Il présente ensuite d'autres chiffres de détail, auxquels nous ne nous arrêterons pas davantage, bien que quelques-uns d'entre eux soient conformes à ceux que nous trouvons dans l'Écriture sainte.

Les chefs de cette troupe d'émigrants étaient Zorobabel, fils de Salathiel, de la tribu de Juda et de la lignée de David, et Jésus, fils du grand prêtre Josedek.

Les chefs élus par le peuple pour guider la colonne furent Mardochios et Serebaios.

Hâtons-nous de déclarer qu'effectivement parmi les chefs rentrés en Judée avec Zeroubabel, il se trouve un Mardokhaï et un Scherabiah.

XI. IV. 1. Le septième mois après leur arrivée à Jérusalem, le grand prêtre Jésus et Zorobabel convoquèrent le peuple et reconstruisirent, à la place qu'il avait précédemment occupée, l'autel des holocaustes.

Ceci est parfaitement concordant avec le verset 1er du chapitre III du livre d'Esdras.

Le culte fut remis immédiatement en vigueur.

2. Le deuxième mois de la deuxième année, la reconstruction du temple fut entreprise.

Nouvelle assertion concordante avec la teneur du verset 8.

Le travail fut commencé à la neoménie de ce deuxième mois ; tous les lévites âgés de plus de vingt ans y prirent part, et les directeurs de l'œuvre furent le grand prêtre Jésus et ses frères, et Zodmiel, frère de Judas, fils d'Aminadab, avec ses fils.

Le verset 9 du chapitre III du livre d'Esdras nous dit que les travaux furent dirigés par Jeschouâ, ses fils et ses frères, Kadmiel et ses frères, ainsi que les fils de Jehoudah et les fils de Henadad.

Il est facile de reconnaître dans ces différents noms les noms altérés que nous rencontrons dans le récit de Josèphe.

Celui-ci raconte ensuite avec assez de prolixité la douleur des vieillards qui avaient vu jadis le premier temple et l'allégresse des jeunes gens satisfaits du présent, parce que leur souvenir ne pouvait les attrister. Ce récit a sa contre-partie dans le verset 32 du même chapitre du livre d'Esdras.

3. Josèphe nous dit plus loin que les Samaritains, ennemis naturels des tribus de Juda et de Benjamin, accoururent au bruit des trompettes et demandèrent d'abord qu'on les admît à participer à l'édification du sanctuaire, ce que Zorobabel et le grand prêtre Jésus refusèrent positivement.

Les versets 1 à 3 du chapitre IV d'Esdras disent exactement la même chose.

4. Les Cuthéens, se voyant rebutés, s'efforcèrent aussitôt de susciter des obstacles à l'œuvre des Juifs, à l'aide de leurs satrapes, qu'ils subornèrent à prix d'or. Le verset 5 nous dit la même chose.

Josèphe fait alors intervenir de nouveau les satrapes Sisinès et Sarabasanès, auxquels il a déjà prêté le même rôle dans la première année de Cyrus, puisqu'il leur fait adresser par ce monarque le firman accordé aux Juifs dans cette année.

De 537, année où les Juifs furent délivrés par Cyrus, à la deuxième année de Darius, il s'est écoulé 18 ans; à la rigueur donc le fait est possible, bien qu'il soit fort peu vraisemblable que les satrapes institués en Syrie et en Phénicie par Cyrus, aient été conservés dans leurs postes par Cambyse, par les mages usurpateurs et par Darius, fils d'Hystaspe.

Mais ce qui doit lever tous nos scrupules, c'est que le livre d'Esdras (v. 3) fait intervenir pour la première fois Tatnaï et Schetar-boznaï à l'encontre de Zeroubabel et de Jeschouâ. Nous sommes donc bien tenté d'en conclure que le prétendu firman, qui, au dire de Josèphe, fut adressé à ces deux personnages par le roi Cyrus, est un document apocryphe, ou du moins dont la date a été étrangement altérée par l'historien des Juifs.

XI. IV. 5. Après avoir reçu de Zorobabel et de Jésus les explications qu'ils étaient venus leur demander, Sisinès et Sarabasanès jugèrent prudent de ne pas arrêter les travaux et de se contenter d'adresser un rapport au souverain.

Josèphe dit que les Juifs, épouvantés par cette intervention des autorités locales, furent rassurés par les paroles des deux prophètes Aggaios et Zakharios.

Leurs prophéties doivent dater effectivement de cette époque, puisqu'il en est fait mention précisément dans les deux versets qui précèdent celui où il est question de la venue de Tatnaï et de Schetar-boznaï.

6. Sur le rapport de Sisinès et de Sarabasanès, des recherches furent faites dans les archives de l'État et l'on retrouva à Ecbatane les traces de l'autorisation de reconstruire leur temple, accordée par Cyrus aux Juifs retournant à Jérusalem.

Au chapitre VI du livre d'Esdras nous trouvons (v. 1 à 5) le récit des mêmes faits.

L'ordre fut envoyé à Sisinès et à Sarabasanès de favoriser les projets des Juifs de tout leur pouvoir, et ils obéirent.

Le verset 13 du chapitre VI en dit autant.

7. Le temple fut achevé en sept ans. Dans l'année neuvième de Darius, le 23 du douzième mois, Adar des Juifs, Dystros des Macédoniens, l'inauguration du nouveau temple fut solennellement célébrée.

Le livre d'Esdras dit : (v. 15) « Et la maison fut achevée le troisième jour du mois d'Adar de la sixième année du roi Darius.

Entre ces deux dates on ne s'étonnera pas que nous préférions celle que nous fournit l'Écriture sainte.

9. Josèphe raconte ensuite qu'une plainte contre les Samaritains fut portée par les Juifs aux pieds du roi Darius. Zorobabel, Ananias et Mardochée étaient chargés de la soutenir. Ils obtinrent justice, et le roi envoya l'ordre de s'abstenir de toute vexation contre les Juifs à Tanganas et à Sambabas, gouverneurs de la Samarie, et à Sadrak, à Bobelon et à tous les officiers à son service, avec eux, dans la Samarie.

Nous ne retrouvons aucune trace de ce fait dans l'Écri-

ture sainte; nous ne savons donc si nous devons en tenir grand compte.

XI. v. 1. A la mort de Darius, son fils Xerxès monta sur le trône de Perse. A cette époque, Joakim, fils de Jésus, était grand prêtre à Jérusalem.

Xerxès a commencé son règne de vingt ans en 485. Jeschouâ venu comme grand prêtre avec Zeroubabel, en l'an Ier de Darius, soit en 521, pouvait donc être mort en 485. En ce cas il aurait exercé le pontificat pendant trente-six ans, ce qui est bien voisin de la moyenne que nous avons déterminée pour la durée des pontificats, dans la famille de Jeschouâ-ben-Josadok.

Aussi, dans le tableau des durées fictives des pontificats, établi plus haut, avons-nous assigné à Joïakim les années 489 à 457, ce qui s'accorde parfaitement avec l'assertion de Josèphe.

Continuons notre analyse du récit de cet historien.

XI. v. 1. A cette même époque vivait à Babylone un prêtre juif estimé et vénéré de tous, nommé Esdras. Savant émérite, il avait su se concilier l'affection de Xerxès, duquel il obtint la permission de se retirer à Jérusalem, emportant un firman royal qui lui donnait tous les pouvoirs nécessaires pour relever l'administration de la nation juive.

Ici Josèphe se trompe sans aucune espèce de doute possible. L'Écriture sainte nous dit formellement que le départ d'Ezra eut lieu dans la septième année d'un roi Artaxerxès dans lequel nous avons reconnu avec toute certitude Arta-

xerxès II Mnémon. Josèphe applique donc au règne de Xerxès, fils de Darius, un fait qui s'est passé beaucoup plus tard.

Quant au firman dont Josèphe rappelle la teneur, nous le retrouvons dans le chapitre VIII d'Esdras, versets 11 à 27.

XI. v. 2. La troupe d'émigrants conduite par Esdras arriva à Jérusalem, après un voyage prospère, le cinquième mois de la septième année de Xerxès.

Si nous lisons le cinquième mois de l'année 7 d'Artaxerxès, il y a ici coïncidence parfaite avec l'Écriture sainte.

v. 3 et 4. Josèphe, dans ces deux paragraphes, raconte en détail ce qui se passa au sujet des mariages prohibés. Il dit que ce fut un certain Achonios, l'un des grands de Jérusalem, qui poussa Esdras à exiger des coupables le serment de répudier leurs femmes étrangères.

Au verset 2 du chapitre x du livre d'Esdras, le même rôle est attribué à Schekhaniah-ben-Jekhiel, des fils d'Eïlam.

C'est incontestablement le même que l'Achonios de Josèphe.

4. Une fois le serment obtenu, Esdras se retira, dit Josèphe, dans l'appartement de Jean, fils d'Eliasib, où il passa toute la journée dans le jeûne et la prière. C'est presque textuellement la teneur du verset 6 du chapitre x d'Esdras.

XI. v. 5. Josèphe, dans ce paragraphe, raconte la lecture sainte faite au peuple par Esdras, et la célébration de la fête des Tabernacles.

Cette fois encore il paraît évident que l'historien a pour ainsi dire copié le livre d'Esdras, qu'il avait incontestablement entre les mains.

Mais où Josèphe met du sien, c'est dans la fin de ce même paragraphe, où il dit qu'Esdras mourut très-vieux et fut enterré somptueusement à Jérusalem. A la même époque,

ajoute-t-il, le grand prêtre Joakim mourut, et son fils Eliasib lui succéda.

L'Écriture sainte ne nous parle pas de la mort d'Ezra; nous ne savons donc pas où Josèphe a puisé le renseignement qu'il nous donne à ce sujet.

XI. v. 6. Vient ensuite l'histoire de Néhémie, échanson du roi Xerxès, qui, se promenant près de Suse, rencontre fortuitement des Juifs qui arrivent de Jérusalem, et leur demande des détails sur l'état du pays. Néhémie, affligé de ce qu'il apprend, profite d'une occasion pour demander au roi la permission de se rendre à Jérusalem, ville où sont les tombeaux de ses pères, afin d'en relever les murailles. Il obtient l'autorisation qu'il désire, et des firmans qui doivent faciliter l'exécution de son projet.

7. Il part de Babylone et se rend à Jérusalem dans la vingt-cinquième année du règne de Xerxès.

Il est étrange que Josèphe ait écrit ce chiffre; il devait savoir, en effet, que Xerxès n'avait occupé le trône que vingt ans. Cela nous suffit amplement pour déclarer qu'il est impossible d'attribuer à ce monarque des faits accomplis dans une vingt-cinquième année de règne à laquelle il ne peut prétendre.

Néhémie soumet le firman dont il est muni à Adaios et aux autres gouvernants du pays.

Quel est cet Adaios? Nous l'ignorons; il n'en est pas question dans le livre de Néhémie, dont le premier chapitre contient la contre-partie du récit que nous venons d'emprunter à Josèphe. Il y est bien question d'un Assaph, garde des forêts royales; mais je doute fort que ce nom ait pu devenir Adaios sous la plume de Josèphe ou de ses copistes.

XI. v. 8. Les Ammonites, les Moabites et les Samari-

tains firent tous les efforts possibles pour arrêter la reconstruction des murs de Jérusalem. Ils allèrent jusqu'à conspirer contre la vie de Néhémie lui-même. Aucune menace ne put arrêter le zèle des Juifs et de leur chef; tout fut inutile et l'enceinte fut achevée le neuvième mois de l'an 28 de Xerxès.

Nous avons déjà dit que partout où Josèphe écrit Xerxès dans le récit des actes de Néhémie, il faut substituer le nom d'Artaxerxès. Il en est de même ici. Le verset 15 du chapitre VI de Néhémie se contente de dire : La muraille fut achevée le 25 de ce mois d'Éloul, en cinquante-deux jours. Il n'est pas question de l'année du roi régnant. Or, le mois d'Éloul est le sixième mois de l'année judaïque, et le récit biblique nous a amené à conclure que c'était dans l'année vingtième d'Artaxerxès II que l'œuvre de Néhémie avait été accomplie; nous n'avons donc que faire de la date erronée fournie par Josèphe.

v. 8. Néhémie prit les dispositions nécessaires pour repeupler la cité sainte.

Le chapitre XI du livre de Néhémie rapporte le même fait (versets 1 et 2).

Josèphe termine ce paragraphe en nous apprenant que Néhémie mourut chargé d'années et de gloire. Naturellement rien d'analogue ne se rencontre dans le livre dont Néhémie fut l'auteur.

Au chapitre suivant (XI, VI, 1), l'historien passe au règne de Cyrus, fils de Xerxès, connu parmi les Grecs sous le nom d'Artaxerxès.

Il entame immédiatement l'histoire d'Esther, qu'il attribue à ce prince.

Mon savant ami, M. Oppert, dans un remarquable travail intitulé : *Commentaire historique et philologique du livre*

d'Esther, d'après la lecture des inscriptions perses[1], a démontré de la manière la plus satisfaisante que l'histoire d'Esther était véritable, et que ce fait important devait se rapporter au règne de Xerxès lui-même; le nom Assuérus, adopté par les Septante pour rendre la forme chaldaïque Akhchouéroch, n'étant qu'une transcription sémitisée par l'aleph prosthétique, de la forme khcharchah des inscriptions perses. Nous ne nous arrêterons donc pas sur ce récit qui est suffisamment élucidé aujourd'hui et n'a plus besoin de commentaires.

M. Oppert a donc fixé les dates suivantes, que nous acceptons avec une entière confiance :

L'entrée d'Esther au palais a eu lieu dans le mois de Tebet, de la sixième année de Xerxès (décembre 479 ou janvier 478).

Douze mois après, Esther fut admise chez le roi, en Tebet de la septième année, soit vers janvier 477.

Haman est mis à mort au mois Sivan de 474.

Le jour fixé pour le massacre des Juifs était le 13 Adar de l'an treizième de Xerxès (mars 473).

XI. VI. 13. La fête commémorative de la vengeance des Juifs est appelée par eux la fête des Φρουραίοι.

Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce nom altéré la fête judaïque de Purim, ימי הפורים (le jour des sorts), qui est effectivement commémorative du triomphe des Juifs sur leurs ennemis, grâce à l'intervention d'Esther et de Mardochée, et qui se célèbre le 14 du mois d'Adar.

1. Extrait des *Annales de philosophie chrétienne*, cahier de janvier 1864.

Reprenons maintenant le récit de Josèphe.

XI. VII. 1. Le pontife Eliasib étant mort, son fils Judas lui succéda.

Dans l'Écriture sainte, la véritable forme du nom de ce pontife Judas est Joïada, qui n'a rien de commun avec le nom Jehoudah, que Josèphe rend également partout par Ἰούδας.

A Judas mort succéda son fils Joannès.

La forme hébraïque de ce nom est Jokhanan, et nous avons vu effectivement que le nom de Jokhanan, d'après des textes du livre de Néhémie lui-même, devait être rétabli, dans la généalogie des pontifes issus de Jeschouâ-ben-Josadok, au nom Jonathan qui s'y trouve inséré par une erreur de copiste.

Josèphe, à propos de ce grand prêtre Jean, nous apprend un fait fort grave, dont quelques circonstances nous intéressent au plus haut point. Je traduis :

XI. VII. 1. « A cause de Jean, Bagosès, général de l'ar-
« mée du dernier Artaxerxès (τοῦ ἄλλου Ἀρταξέρξου), profana
« le temple et imposa aux Juifs un tribut de 50 drachmes
« à payer par chaque tête d'agneau destiné au sacrifice quo-
« tidien ; voici quelle en fut la cause : Jean avait un frère
« nommé Jésus, auquel Bagosès, qui était son ami, promit
« la grande prêtrise. Fort de cette promesse, Jésus eut une
« altercation dans le temple avec son frère Jean, qu'il irrita
« au point que celui-ci, dans sa fureur, lui donna la mort;
« ce fratricide de Jean était atroce, surtout parce qu'il
« avait été commis dans l'exercice de ses fonctions sacer-
« dotales, et que ni chez les Grecs, ni chez les barbares,
« jamais une aussi criminelle impiété n'avait été perpétrée.
« Aussi Dieu en tira-t-il immédiatement vengeance en re-
« mettant le peuple juif sous le joug et en faisant profaner

« le temple par les Perses. Aussitôt, en effet, que Bagosès, « général d'Artaxerxès, eut appris que le pontife Jean avait « tué son frère dans le temple, il se présenta devant les « Juifs et, plein de colère, il leur adressa ces paroles : « Est-« il vrai que vous ayez osé commettre un meurtre dans votre « temple? » Comme il y voulait pénétrer, ils s'efforcèrent de « l'en empêcher; mais il leur cria : « Arrière! Qui donc peut « douter que je ne sois plus pur que celui qui dans le temple « a commis un assassinat? » A ces mots il pénètra dans le « sanctuaire. Ensuite Bagosès, pour accomplir ses projets, « maltraita les Juifs pendant sept années, à cause du meurtre « de Jésus. »

Artaxerxès III a régné de 359 à 338. C'est donc dans cet intervalle que le grand prêtre Jokhanan a tué dans le temple même son frère Jeschouâ. Dans notre tableau des durées fictives des pontificats attribuées à chacun des descendants de Jeschouâ-ben-Josadok, Jokhanan figure entre les années 393 et 361. Il y a donc ici, pour le temps, un accord satisfaisant.

Est-ce pour cette raison que le nom du grand prêtre ne paraît pas dans certaines cérémonies, auxquelles ce personnage aurait dû présider? Je ne puis le croire, puisque le fait qui a dû amener une sorte de déchéance du grand prêtre Jean, a eu lieu sous Artaxerxès III, tandis que les cérémonies en question ont eu lieu sous Artaxerxès II.

VII. 2. « Après la mort de Jean, son fils Jaddous lui suc-« céda dans le sacerdoce. Celui-ci avait un frère, nommé « Manassès, auquel Sanaballète, nommé satrape de Samarie « par Darius le dernier roi, et Cuthéen de nation (comme les « Samaritains), donna volontiers sa fille Nicaso en mariage, « parce qu'il pensait que cette alliance l'aiderait puissamment « à se concilier la bienveillance de toute la nation juive. »

Tout à l'heure, à propos de Bagosès et du grand prêtre Jean, nous avons vu paraître le nom d'Artaxerxès III. Ici, à propos du grand prêtre Jaddous et de Sanaballète, nommé satrape de Samarie (ὑπὸ Δαρείου τοῦ τελευταίου βασιλέως), nous trouvons la mention fort explicite de Darius III Codoman, ce qui est tout à fait dans l'ordre des temps.

Il ne saurait y avoir de doute dans l'esprit de personne sur l'identité du Sanaballète de Khoron du livre de Néhémie, avec le Sanaballète de Josèphe. Ce dernier est bien dit de nation cuthéenne par l'historien des Juifs; mais nous en concluons à une erreur de plus de sa part, à ajouter à toutes celles que nous avons déjà tant de fois relevées.

Le Sanaballète de Josèphe donne sa fille Nicaso en mariage à Manassès, frère du grand prêtre Jaddous. Le verset 28 du dernier chapitre de Néhémie dit de son côté : « Et « des fils de Joïadah, fils d'Éliaschib, le grand cohène (il y en « avait un) gendre de Sanaballète de Khoron. Je le chassai « d'auprès de moi. »

Il y a donc identité dans les faits.

Remarquons toutefois que l'écrivain sacré semble s'imposer le devoir de passer sous silence le nom du grand prêtre fratricide, de Jokhanan, puisqu'il ne mentionne le gendre de Sanaballète, que comme un des fils de Joïada-ben-Éliaschib. Le nom du grand prêtre Jaddouâ, fils et successeur de Jokhanan, n'est pas prononcé davantage. Il y a donc tout lieu de croire que ce verset a été écrit lorsque Jokhanan, déchu en droit du pontificat, était vivant encore et avait mérité par son crime qu'on ne prononçât plus son nom. S'il eût été mort, le nom de son fils et successeur Jaddouâ eût certainement paru.

Ici s'arrête, pour notre étude chronologique, la source des renseignements que pouvaient fournir les textes judaïques des livres d'Esdras et de Néhémie. Désormais nous n'aurons plus, pour nous guider, que les livres des Machabées, les écrits de Josèphe et des auteurs profanes. Mais il n'y a pas lieu de recommencer le long travail du dépouillement de ces textes multiples, puisqu'il a été accompli avec un soin extrême par le savant jésuite Érasme Frœlich. Nous nous contenterons donc de proposer, chemin faisant, certaines rectifications qui nous semblent absolument nécessaires, et d'appuyer sur certains faits de détail qui sont de nature à jeter une vive lumière sur quelques points de doctrine archéologique, devenus, depuis peu d'années, le sujet d'assez vives discussions.

Nous allons donc continuer à analyser le récit de Josèphe, en y appliquant constamment les dates bien déterminées par Frœlich.

XI. VIII. 1. Vers cette époque Philippe, roi de Macédoine, mourut assassiné, et son fils Alexandre, surnommé le Grand, lui succéda (336 av. J.-C.).

Alexandre franchit l'Hellespont et défait l'armée de Darius III Codoman à la bataille du Granique. De là il passe en Lydie, en Ionie, en Carie et en Pamphylie.

VIII. 2. Les grands de la nation juive ne pouvant supporter, dans l'exercice du sacerdoce, le frère du pontife Jaddous, marié à une femme étrangère, lui enjoignent de la répudier ou de quitter Jérusalem. Repoussé par son frère lui-même, Manassès va trouver son beau-père Sanaballète, pour lui dire que, malgré tout son amour pour sa femme Nicaso,

il entend ne pas renoncer aux honneurs dus à sa naissance, et qui sont les plus grands auxquels il soit permis de prétendre chez les Juifs. Sanaballète, déjà très-avancé en âge, calme Manassès en lui promettant le souverain pontificat, et le gouvernement de la province à la tête de laquelle il se trouve lui-même. Pour atteindre ce but, il s'engage à faire construire, sur le mont Garizim, un temple semblable à celui de Jérusalem, dont il l'instituera le grand prêtre, et il est certain d'obtenir pour cela l'autorisation du roi Darius. Séduit par cet avenir brillant, Manassès reste auprès de Sanaballète; tous les prêtres coupables de la même faute que lui, et ils étaient nombreux, suivent l'exemple de Manassès, et émigrent en Samarie, où Sanaballète leur donne de l'argent et des terres.

Nous avons vu que Néhémie se vante d'avoir expulsé de Jérusalem le gendre de Sanaballète, descendant de Joïada-ben-Éliaschib. Il est donc certain que Néhémie vivait encore au moment où Darius III venait de perdre sa première bataille contre les Macédoniens.

XI. VIII. 3. Darius se décide à marcher de sa personne au-devant de l'armée conquérante qui menace l'Asie. Il l'atteint en Cilicie.

Sanaballète, heureux de la venue de Darius, auquel la victoire lui paraît assurée, annonce à son gendre Manassès que le moment est venu où toutes ses promesses seront réalisées. Le contraire de ce qu'il prévoyait arrive; Darius est battu à plate couture; il s'enfuit en Perse, après avoir perdu presque toute son armée, et laissant entre les mains du vainqueur sa mère, sa femme et ses enfants.

Alexandre vainqueur passe en Syrie, prend Damas et Sidon, puis va mettre le siége devant Tyr. De là il enjoint au grand prêtre des Juifs de lui envoyer des secours en vivres

et en hommes, et de lui payer le tribut qu'il payait au roi des Perses. Jaddous répond qu'il s'est engagé par serment à ne jamais porter les armes contre Darius, et que tant que celui-ci vivra, il restera fidèle à la foi jurée. Alexandre, furieux, ne veut pas lever le siége de Tyr, qui est sur le point de succomber; mais il jure qu'aussitôt qu'il en aura fini avec cette ville, il ira montrer au pontife des Juifs, et à tous les autres par son exemple, qu'il est bon de choisir ceux à qui l'on fait des serments de fidélité. Bientôt Tyr est prise, et Alexandre va assiéger Gaza où commande un satrape du nom de Babenès.

4. Sanaballète, qui n'a plus rien à attendre du maître qui vient d'être renversé, abandonne immédiatement sa fortune. Il se met à la tête de 8,000 de ses soldats, et les conduit à Alexandre, au moment où celui-ci commence le siége de Tyr. Il s'engage à lui livrer le pays qu'il gouverne, et à le prendre pour maître. Comme Alexandre paraît enchanté de cette honteuse trahison, Sanaballète trouve le moment favorable pour déclarer ses projets au roi de Macédoine. Ces projets sont agréés, parce qu'ils jettent la division parmi le peuple juif, et Sanaballète s'empresse de les exécuter. Le temple du Garizim est construit, et Manassès en est nommé grand prêtre.

Après le siége de Tyr qui dure sept mois, et celui de Gaza qui en prend deux, Sanaballète meurt.

Nous avons vu, au paragraphe 2, qu'avant la défaite de Darius III, Sanaballète était déjà très-avancé en âge (πρεσβύτερος). Nous allons, en partant de ce fait, établir une fois de plus que le Sanaballète de Josèphe et le Sanaballète du livre de Néhémie sont un seul et même personnage.

Lorsque Néhémie arriva à Jérusalem dans la vingtième année d'Artaxerxès II Mnémon, il eut dès l'abord à combattre l'inimitié de Sanaballète de Khoron et de Tobiah l'Ammonite.

Cette année 20 d'Artaxerxès II est l'année 384. L'année de la mort de Sanaballète est 329 ou 328. Depuis la venue de Néhémie à Jérusalem, il s'était donc écoulé cinquante-six ans. Si Sanaballète est mort entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans, il était âgé de vingt-quatre à trente-quatre ans lors de la venue de Néhémie, ce qui est tout à fait satisfaisant.

Maintenant poursuivons.

XI. VIII. 4 et 5. Gaza prise, Alexandre marche sur Jérusalem. Le pontife Jaddous va au-devant de lui en grande pompe, et réussit non-seulement à le calmer, mais à obtenir sa bienveillance pour lui-même et pour la nation juive, que le conquérant comble de bienfaits.

6. Les Samaritains s'efforcent aussitôt, suivant leur habitude, de se faire passer pour Juifs, afin de partager les avantages dont ceux-ci vont jouir. Ils échouent dans leurs prétentions. Alexandre part ensuite pour l'Égypte, emmenant avec lui les auxiliaires que Sanaballète lui avait conduits à Tyr.

7. Alexandre meurt, son empire est divisé. Le temple du Garizim reste debout.

Le grand prêtre Jaddous meurt, et son fils Onias Ier lui succède dans le pontificat (vers 327).

(Alexandre est mort à Babylone en 324, à l'âge de trente-deux ans, et après douze ans de règne.)

XII. I. 1. Après Alexandre, son vaste empire est démembré et partagé entre ses généraux.

Antigone s'empare de l'Asie; Séleucus de Babylone et des pays voisins; Lysimaque prend l'Hellespont; Cassandre la

Macédoine, et Ptolémée, fils de Lagus, l'Égypte. Tous ces rois de nouvelle date commencent immédiatement à guerroyer avec acharnement les uns contre les autres. De toutes les provinces de l'ancien empire d'Alexandre, celle qui a peut-être le plus à souffrir de cet état de choses est la Syrie, que Ptolémée ravage, malgré son beau surnom de Sôter (sauveur).

Il s'introduit dans Jérusalem un jour de sabbat, sous le prétexte d'y sacrifier au Dieu des Juifs, et une fois entré dans la place, il y exerce la plus cruelle tyrannie (319) ; une foule de Juifs et de Samaritains sont réduits en captivité et transportés en Égypte.

En l'année 312 avant J.-C. commence l'ère des Séleucides.

Vers l'an 300, Onias Ier meurt, et son fils Siméon Ier, auquel Josèphe applique le surnom de Juste, lui succède dans le pontificat[1]. Vers 287, Siméon Ier meurt, laissant un fils trop jeune pour lui succéder. Le pontificat est dévolu à Éléazar, frère de Siméon Ier.

XI. II. 1. Ptolémée Sôter meurt en 284, après avoir régné quarante ans. Il a pour successeur Ptolémée Philadelphe, qui affranchit les Juifs captifs répandus dans ses États, et fait procéder à la traduction des livres saints des Juifs (cette traduction est celle qui est célèbre sous le nom de traduction des Septante).

A cette époque les Juifs sont gouvernés par leur grand prêtre, tout en payant un tribut à leur suzerain qui est, à la mort de Ptolémée Sôter, Séleucus Ier Nicator. Ce tribut est de 300 talents.

1. Pour toutes les dates d'accession au pontificat des descendants et successeurs d'Onias Ier, nous adopterons les dates proposées par M. Derenbourg, d'après M. Herzfeld, de préférence à celles que propose Frœlich.

281. Séleucus Ier meurt assassiné à l'âge de soixante-dix-huit ans, après un règne de plus de quarante années. Il a pour successeur Antiochus Ier Sôter.

C'est en 277 que les *septante* docteurs sont envoyés par le grand prêtre Éléazar à Ptolémée Philadelphe, pour opérer la traduction des livres saints.

Vers 267 le grand prêtre Éléazar meurt, et a pour successeur son oncle Manassès, Onias II, fils de Siméon Ier, étant encore trop jeune pour exercer les fonctions de grand prêtre.

Manassès, fils de Jaddous, mort vers 327, devait avoir plus de soixante ans lorsqu'il fut fait grand prêtre.

262. Antiochus Ier Sôter meurt, Antiochus II Théos lui succède.

237. Ptolémée Philadelphe meurt et a pour successeur Ptolémée Évergète.

Dans cette même année Antiochus II Théos meurt empoisonné, laissant deux fils, Séleucus II et Antiochus Hiérax. La couronne de Syrie passe à Séleucus II.

245. Ptolémée Évergète prend la Syrie et sacrifie au Dieu des Juifs, dans le temple de Jérusalem.

244. Séleucus II déclare la guerre à Ptolémée Évergète.

243. Une paix de treize années est conclue entre Séleucus II et Ptolémée Évergète.

240. Séleucus II défait l'armée d'Antiochus Hiérax, en Mésopotamie, et prend le surnom de Callinicus.

Vers 240 Onias II, fils du grand prêtre Siméon Ier, lui succède enfin dans le pontificat. Siméon II étant mort vers 287, Onias II devait avoir au moins quarante-sept ans lorsqu'il prit le pontificat. Il avait donc au moins vingt-sept ans à la mort d'Éléazar. Comment se fait-il qu'on l'ait déclaré trop jeune pour exercer les fonctions de grand prêtre à un

âge pareil? Je ne saurais en vérité le dire, et il y a là un fait que je ne me charge pas d'expliquer.

Frœlich place en 246 le commencement du pontificat d'Onias II et la mort de Manassès. Le fait pourrait alors paraître plus compréhensible, puisque Onias II aurait eu, à l'époque de la mort d'Éléazar, vingt et un ans à peine.

236. Séleucus II est fait prisonnier par les Parthes.

227. Séleucus II recouvre la liberté.

226. Antiochus Hiérax est assassiné, et Séleucus II meurt des suites d'une chute de cheval. Séleucus III Céraunus succède à son père Séleucus II Callinicus.

Vers 226 Siméon II succède à son père Onias II.

224. Séleucus III Céraunus est empoisonné en Phrygie.

223. Antiochus III, fils de Séleucus II, monte sur le trône à l'âge de quinze ans.

221. Ptolémée Philopator succède à Ptolémée Évergète.

218. Antiochus III envahit la Palestine, prend Scythopolis, Pella, Abila, Gadara et Rabbatmoba. Il vient hiverner à Ptolémaïs.

217. Bataille de Raphia, entre les Syriens et les Égyptiens. Ptolémée Philopator est vainqueur; il vient à Jerusalem, veut pénétrer dans le temple et en est repoussé.

209. Naissance de Ptolémée Épiphane.

204. Ptolémée Philopator meurt; son fils Épiphane lui succède à l'âge de cinq ans.

203 et 202. Antiochus III perd et reprend la Judée.

200. Ptolémée Épiphane s'étant placé sous la protection des Romains, Antiochus III est forcé de renoncer à lui faire la guerre.

198. Scopas, général de Ptolémée Épiphane, est battu par Antiochus III près de Paneias. Le roi de Syrie entreprend le siége de Sidon et il est soutenu par les Juifs.

Vers 198 Onias III succède à son père Siméon II.

194. Antiochus III, par reconnaissance pour leurs bons services, accorde de grands priviléges aux Juifs.

193. Antiochus III marie sa fille Cléopâtre à Ptolémée Épiphane avec lequel il conclut la paix. Il donne pour dot à sa fille les revenus de la Phénicie, de la Célésyrie et de la Judée.

189. Antiochus III, battu par les Romains, est obligé de leur livrer pour otage son fils Antiochus, devenu par la suite Antiochus IV Théos Épiphane.

187. Antiochus III, après avoir désigné pour son successeur son fils Séleucus, part pour l'Asie. Il y est assassiné à cinquante-deux ans, après trente-six ans de règne. Séleucus IV Philopator lui succède.

186. Séleucus IV fait des dons somptueux au temple de Jérusalem.

185 ou 184. Séleucus IV envoie Héliodore à Jérusalem pour s'emparer du trésor du temple; mais il ne peut accomplir sa mission.

181. Ptolémée Philométor succède à Ptolémée Épiphane, qui meurt à l'âge de vingt-sept ans.

177. Des Juifs sont à la tête du gouvernement égyptien. Le lévite Dosithée et Onias, fils du grand prêtre Onias III, sont généraux de l'armée de Ptolémée Philométor.

177. Antiochus IV quitte Rome, où il servait d'otage, et y est remplacé par Démétrius, fils de Séleucus IV.

176. Séleucus IV est assassiné par Héliodore. Antiochus IV prend la couronne avec le surnom de Théos Épiphane.

170. Antiochus IV met Jérusalem à sac et profane le temple.

168. Judas Machabée et neuf autres Juifs patriotes se

réfugient dans le désert, pour se soustraire à la persécution ordonnée par Antiochus IV.

Reprenons maintenant certains récits de Josèphe, et voyons comment ils s'accordent avec les dates que nous venons de rassembler.

XI. III. 3. Après la mort de Ptolémée Philopator, son fils Ptolémée Épiphane envoya en Célésyrie une grande armée commandée par Scopas. Celui-ci fut battu près des sources du Jourdain, et les Juifs firent aussitôt leur soumission à Antiochus III, le Grand, et l'aidèrent de tout leur pouvoir. Ce roi les traita avec grande bienveillance.

Nous avons vu que cela se passait en 198.

IV. 1. Après avoir récompensé dignement les Juifs, Antiochus III fit la paix avec Ptolémée (Épiphane) et lui donna sa fille Cléopâtre en mariage, en assignant pour dot à cette princesse la Célésyrie, la Samarie, la Judée et la Phénicie. Le tribut de ces provinces fut partagé entre les deux rois alliés. A cette époque les Samaritains firent beaucoup de mal aux Juifs. Cela se passait sous le pontificat d'Onias.

En effet, à la mort d'Éléazar, son oncle Manassès lui avait succédé; après Manassès le pontificat revint à Onias, fils de Siméon, celui-là même qui reçut le surnom de Juste. Ce Siméon était frère d'Éléazar. Cet Onias, qui était d'une avarice sordide, se refusa à payer pour le peuple le tribut que ses pères (οἱ πατέρες αὐτοῦ) étaient habitués à payer aux rois (τοῖς βασιλεῦσιν), tribut qui était de 20 talents. Cela exaspéra Ptolémée Évergète, qui était père de Philopator. Il envoya à Jérusalem un ambassadeur chargé d'accuser Onias et de menacer d'enlever aux Juifs les terres qu'ils possédaient,

et d'y envoyer une colonie militaire. Les Juifs furent très-effrayés de cette menace, mais Onias, n'obéissant qu'à ses instincts cupides, n'en tint aucun compte.

Évidemment le fait que nous venons de rapporter est postérieur à l'alliance des deux rois de Syrie et d'Égypte, alliance consacrée par le mariage de Cléopâtre avec Ptolémée Épiphane; comment peut-il, dès lors, être question de Ptolémée Évergète, père de Ptolémée Philopator? La paix suivie du mariage de Cléopâtre est de l'an 193, et Ptolémée Évergète était mort en 221. Onias III a succédé à son père, Siméon II, vers 198; Onias II est mort vers 226. Josèphe a donc commis ici une incroyable confusion de personnes. A Onias III il a substitué Onias II, en imputant à celui-ci un des faits honteux qui reviennent de plein droit à Onias III. Enfin à Ptolémée Épiphane, monté sur le trône en 204, et père de Ptolémée Philométor, devenu roi en 182, il a substitué Ptolémée Évergète, père de Ptolémée Philopator.

Nous allons voir que cette confusion étrange est rendue manifeste par les faits qui nous restent à raconter.

XII. IV. 2. Au moment où le grand prêtre Onias, par son avarice, compromettait la sécurité de la nation judaïque, son neveu, homme jeune encore (νέος μὲν ἔτι τὴν ἡλικίαν), ma déjà très-renommé par sa prudence, nommé Joseph, fils de Tobie et de la sœur du pontife Onias, fut, pendant une absence, prévenu par sa mère de l'acte inqualifiable que le grand prêtre venait de commettre. Il se rendit en hâte à Jérusalem et courut reprocher à Onias sa conduite, qui pouvait ruiner la nation. Il le supplia d'aller trouver le Roi, et de s'efforcer d'obtenir la remise, sinon du tout, du moins d'une partie de l'impôt. Onias lui répondit qu'il ne tenait pas plus à l'autorité suprême qu'au pontificat, et qu'il ne se rendrait pas auprès du Roi, parce qu'il n'avait aucun souci de ces tracas. Joseph

lui demanda alors l'autorisation d'aller de sa personne, et au nom du peuple, se présenter devant Ptolémée. Onias n'y mit aucun obstacle, et Joseph s'empressa de rassembler le peuple dans le hiéron et de l'engager à se rassurer, parce qu'il irait lui-même parler au Roi, et qu'il saurait bien détourner l'orage qui les menaçait. Il réussit ensuite, à force de caresses et de présents, à se concilier l'amitié de l'ambassadeur de Ptolémée. Celui-ci partit le premier pour Alexandrie, en promettant à Joseph de l'aider de tout son pouvoir et de lui ménager une bonne réception.

3 à 5. L'historien des Juifs raconte ensuite la manière dont Joseph réussit à conquérir la bienveillance du roi d'Égypte, et fut nommé par lui collecteur du tribut de la Syrie, de la Phénicie, de la Judée et de la Samarie. Il serait inutile de reproduire ici ce récit, fort curieux en lui-même, sans doute, mais qui ne nous apprend rien quant à la chronologie des événements.

6. Joseph occupa ce poste de confiance, avec le plus grand succès, pendant vingt-deux années consécutives. Il eut sept fils d'une première femme, et un huitième nommé Hyrcan, de sa nièce, fille de son frère Solymius.

Viennent ensuite de nouvelles anecdotes relatives à la naissance et à l'esprit de Hyrcan, ainsi qu'à la préférence marquée que son père lui témoignait, et qui ne manqua pas de lui attirer la jalousie et la haine de ses frères.

XII. IV. 7. Joseph ayant appris qu'il venait de naître un fils au roi Ptolémée, et que tous les grands de la Syrie et des autres provinces soumises à l'Égypte se préparaient à aller assister à la célébration des fêtes de cette naissance, chargea son fils Hyrcan de le représenter à Alexandrie. Hyrcan partit donc muni d'une lettre de crédit pour Arion, le mandataire de Joseph en Égypte.

A peine était-il en route, que ses frères aînés écrivirent à tous les amis du Roi, pour les pousser à mettre à mort le jeune Hyrcan.

8 et 9. Arrivé à Alexandrie, il se fit donner de force 2,000 talents par Arion, au lieu d'une dizaine que celui-ci pensait avoir à lui solder, et il s'en servit pour se mettre en mesure d'offrir au roi Ptolémée et à la reine Cléopâtre des présents capables d'éclipser tous ceux des autres grands personnages accourus à Alexandrie pour la solennité. Il y réussit à merveille.

Remarquons en passant que Josèphe cite, à plusieurs reprises, la reine Cléopâtre, femme du Ptolémée, au père duquel Hyrcan fut envoyé. Or Ptolémée Évergète a eu pour femme une Bérénice, et Ptolémée Philopator une Arsinoë, tandis que c'est bien certainement Ptolémée Épiphane qui a eu pour femme une Cléopâtre. Nouvelle preuve de la confusion commise par Josèphe.

En quittant l'Égypte, Hyrcan obtint du Roi qu'il écrivît en sa faveur à son père et à ses frères. Cela n'empêcha pas ceux-ci de courir en armes au-devant de lui, lors de son retour, et de l'attaquer. Ils furent mis en déroute et perdirent beaucoup des leurs. Deux des sept frères restèrent sur le carreau, et les autres se réfugièrent à Jérusalem. Hyrcan essaya vainement de rentrer dans la ville sainte; il en fut repoussé, et se retira de l'autre côté du Jourdain, où il s'établit assez fortement pour contraindre les peuplades barbares au milieu desquelles il était venu se fixer, à lui payer un tribut annuel.

10. A cette époque, dit Josèphe, régnait en Asie Séleucus, surnommé Philopator, fils d'Antiochus le Grand (c'est Séleucus IV qui a régné de 187 à 176, année de l'avénement d'Antiochus IV, Théos Épiphane). Alors mourut Joseph,

père de Hyrcan, qui fut collecteur des tributs de la Judée, de la Syrie, de la Phénicie et de la Samarie, pendant vingt-deux années successives. Son oncle, le grand prêtre Onias, mourut aussi vers le même temps, laissant le pontificat à son fils Siméon, auquel succéda plus tard son fils Onias.

On voit qu'ici Josèphe est encore sous l'empire de la même confusion de noms et qu'il attribue à Onias II les faits de l'histoire d'Onias III.

Séleucus IV a régné onze ans (187 à 176). Si Josèphe a été collecteur des tributs pendant vingt-deux ans, prenons les deux années extrêmes du règne de Séleucus IV : à vingt-deux ans en arrière des années 176 et 187, nous retombons sur les années 198 et 209, toutes deux antérieures à l'année 193, dans laquelle eut lieu l'alliance des rois de Syrie et d'Égypte, le mariage de Cléopâtre avec Ptolémée Épiphane, créant pour celui-ci son droit à l'impôt que Joseph fut chargé de percevoir.

11. Hyrcan se maintint pendant sept ans dans la retraite dont l'historien Josèphe nous a donné une description quelque peu exagérée, et ces sept années sont toutes à prendre sur celles du règne de Séleucus IV.

Ἦρξε δ' ἐκείνων τῶν μερῶν ἐπὶ ἔτη ἑπτὰ, πάντα του χρόνου ὃν Σέλευκος τῆς Συρίας ἐβασίλευσεν.

A Séleucus mort succéda son frère Antiochus, surnommé Épiphane. Alors mourut aussi Ptolémée, roi d'Égypte, surnommé pareillement Épiphane, laissant deux fils encore jeunes, l'un surnommé Philométor et l'autre Physcon.

Hyrcan effrayé de la grande puissance d'Antiochus, et redoutant, s'il tombait entre ses mains, d'être livré au supplice, en châtiment des maux qu'il avait fait souffrir aux Arabes, se donna volontairement la mort, et Antiochus s'empara de toutes ses possessions.

On voit que cette fois Josèphe s'est amendé, car il cite Ptolémée-Épiphane. Celui-ci est mort en 182; mais comme ce n'est qu'en 176 qu'Antiochus IV est monté sur le trône, c est à l'an 176 que nous devons fixer la mort de Hyrcan. Il est resté sept ans dans la résidence qu'il s'était choisie; il y est donc venu en 183, époque à laquelle son père Joseph vivait encore. Celui-ci a été collecteur du tribut vingt-deux ans, dit Josèphe, ce qui, en faisant partir ses fonctions de 193, première année où un tribut a été dû à l'Égypte, nous remet en 171. Le chiffre vingt-deux ans est donc faux très-certainement; car au-dessus et dans le voisinage de l'année 193 on chercherait vainement une période de plusieurs années pendant lesquelles l'Égypte aurait eu le droit de percevoir un tribut annuel sur la Syrie et la Judée.

Quoi qu'il en soit, Hyrcan s'est donné la mort lors de l'avénement d'Antiochus IV, en 176. Il est resté puissant au delà du Jourdain pendant sept années; c'est donc, ainsi que nous l'avons déjà dit, en 183 ou 182 qu'il est venu s'y établir, à son retour d'Égypte, où il était allé assister à de prétendues fêtes de naissance d'un prince royal.

C'est en 181 que Ptolémée Épiphane est mort; ne serait-ce pas plutôt de la fête du couronnement de Ptolémée Philopator qu'il serait question à propos du voyage de Hyrcan à Alexandrie, que de la naissance d'un héritier de la couronne d'Égypte, dont il nous est impossible de retrouver la trace?

Frœlich a pensé qu'il s'agissait de la naissance de Ptolémée Épiphane, en 209. Rien que la présence de cette date nous suffit pour prouver que l'hypothèse de Frœlich est tout à fait inadmissible.

Essayons maintenant de voir un peu plus clair dans l'origine de ce Hyrcan, au nom duquel se rattache l'histoire de l'un des plus curieux monuments antiques de l'Ammonitide.

Le récit de Josèphe nous permet immédiatement de dresser le petit tableau généalogique suivant :

Tobiah,
marié à la sœur du grand prêtre Onias III, nommé vers 198.

Joseph nommé, jeune encore,
collecteur du tribut
pour l'Égypte, en 193.
Marié :
1° à N... | 2° à sa nièce.
mort du vivant de Séleucus IV.

Solymius.

Du 1er lit :
Sept fils.

Du 2e lit :
Hyrcan,
mort en 176,
venu fort jeune encore, en 183,
s'établir dans l'Ammonitide.

N., mariée à son oncle Joseph.

Ce nom de Tobiah nous a suggéré l'idée que le beau-frère du grand prêtre Onias III pourrait bien être le descendant direct du fameux Tobiah l'Ammonite, ennemi acharné de Néhémie et des Juifs, tout allié qu'il était à la famille du grand prêtre Éliaschib.

De ce Tobiah l'Ammonite nous ne pouvons construire que le lambeau généalogique suivant :

Tobiah, l'aâbed ammonite,
Épouse la fille de Schekhaniah-ben-Arach. (Néh., VI, 18.)
Il est parent du grand prêtre Éliaschib, qui lui donne un appartement dans les dépendances du temple. (Néh., XIII, 4 et 5.)
En l'an 32 d'Artaxerxès II, Néhémie fait jeter hors du temple les meubles de Tobiah. (372 av. J.-C.)
Tobiah était ligué avec Sanaballète, son contemporain, pour nuire aux Juifs. Sanaballète n'étant mort que vers 329, Tobiah l'Ammonite a pu vivre jusque vers cette époque.

Jokhanan-ben-Tobiah
Épouse la fille de Meschoulam-ben-Barakhiah-ben-Mesche-

zabel. (Ce Meschoulam coopère à la reconstruction des murs de Jérusalem, avec Néhémie et Éliaschib, en 384.)
Si Tobiah est mort vers 330, son fils Jokhanan, suivant la loi naturelle de filiation, a dû mourir vers 297.

Joseph, fils de Tobiah, est mort sous le règne de Séleucus IV, entre 183, année de la fuite de Hyrcan en Ammonitide, et 176. Si, d'après la loi naturelle de filiation, nous admettons qu'il est mort vers 180, son père Tobiah, serait mort vers 213. Le père de celui-ci, dont le nom ne nous est pas connu, non plus que ceux de ses ascendants, serait mort trente-trois ans plus tôt, vers 246, son grand-père vers 279, son arrière-grand-père vers 312, et son trisaïeul vers 345.

Or, en tenant compte de la règle, généralement admise parmi les Israélites, de répéter les noms en sautant une génération, nous pourrions avoir la filiation suivante :

Joseph-ben-Tobiah ——	Ben-N. ——	Ben-N. ——	Ben-N. ——	Ben-N.,
mt vers 213.	mt vers 246.	Tobiah?	Jokhanan?	Tobiah
		mt vers 279.	mt vers 312.	l'Ammonite?
				mt vers 345.

Rien donc ne s'oppose absolument à ce que nous admettions cette filiation, que l'alliance avec la famille pontificale des deux Tobiah qui nous sont connus rend en quelque sorte très-possible.

D'ailleurs, il y a encore un passage dans Josèphe, sur lequel nous devons revenir (XII, v, 11).

Il y est dit qu'à la mort de Joseph le collecteur de tribut, une grande discussion s'éleva dans le peuple juif, à cause de ses enfants. Le plus grand nombre prit le parti des aînés, ainsi que le grand prêtre Siméon.

Incontestablement il y a encore là une erreur de personnes.

Peut-être le deuxième livre des Machabées nous donne-t-il le mot de l'énigme (chap. III, 4 et suiv.). Un certain Siméon, de la tribu de Benjamin, était préfet du temple, sous Séleucus IV, et l'ennemi acharné du grand prêtre Onias. Ce fut lui qui inspira à Séleucus l'idée de faire enlever par Héliodore le trésor du temple. Il se peut donc parfaitement que ce soit ce Siméon qui ait pris le parti des frères aînés de Hyrcan.

Ce qui nous le donne encore mieux à penser, c'est la teneur du verset 2 de ce même chapitre des Machabées; il y est dit qu'Onias, interrogé par Héliodore sur la réalité des trésors signalés à Séleucus par Siméon le Benjaminite, répondit que parmi les sommes dont l'existence aurait été révélée au roi par l'impie Siméon, il y en avait qui étaient la propriété de Hyrcan, fils de Tobiah, homme très-haut placé.

Ce Hyrcan, nous n'en pouvons douter, est notre Hyrcan, fils de Joseph, fils de Tobiah. Le grand prêtre Onias fait valoir ses droits. Il était donc son partisan, et dès lors Siméon le Benjaminite, ennemi juré d'Onias, devait être le partisan des frères aînés de Hyrcan.

Comme ceci se passait sous le règne de Séleucus IV, vers 185 ou 184, nous sommes bien tentés de croire que le nom Hyrcan, fils de Tobie, s'est glissé dans le livre des Machabées à la place du nom Joseph, fils de Tobie, puisque ce n'est qu'en 183 que Hyrcan s'est réfugié en Ammonitide. D'ailleurs, l'insistance du grand prêtre Onias pour protéger les intérêts du fils de sa sœur se comprend beaucoup mieux que lorsqu'il s'agit de Hyrcan, qui n'était que le fils de son neveu.

Au verset 4 de ce même chapitre du livre II des Macha-

bées, nous lisons que le grand prêtre Onias se décida à porter plainte devant le roi Séleucus IV contre ce Siméon, préfet du temple. La mort de Séleucus prévint les effets de cette accusation. C'est donc en 176 que cela s'est passé. Bien plus tard, lorsque Jésus, surnommé Jason, fut grand prêtre, son frère Onias, qui avait pris le nom grec de Ménélas, eut de graves démêlés avec lui, et la nation y prit part. Josèphe (XII, v, 1) nous dit à ce propos que la majorité se rangea du côté de Jason, et que Ménélas eut pour lui les fils de Tobie, οἱ Τωβίου παῖδες. Ménélas et les fils de Tobie, se sentant trop faibles pour résister, allèrent trouver Antiochus et lui demandèrent l'autorisation de renoncer à la vie judaïque pour adopter les mœurs des Grecs. Ceci se passa en 175.

Me permettra-t-on de retrouver encore dans ces fils de Tobie, dont l'origine n'est pas autrement déterminée, les fils aînés de Joseph le collecteur, et des descendants de ce Tobie l'Ammonite qui, dès l'année vingt du règne d'Artaxerxès II Mnémon (384), prenait le rôle d'ennemi des Juifs, rôle que sa descendance ne devait jamais abdiquer?

Remarquons toutefois qu'il se trouve dans le livre de Néhémie (VII, 61 et 62) un passage qui peut donner lieu de douter de cette origine des fils de Tobie. Le voici : il s'agit des Israélites rentrés en Judée avec Zeroubabel.

61. « Et voici ceux qui remontèrent de Tel-Malahk, etc. ; « mais ils ne purent indiquer la maison de leur père, ni leur « extraction, ni s'ils étaient d'Israël. »

62. « Les fils de Delaiah, les fils de Tobiah, les fils de « Nekoudâ, six cent quarante-deux. »

Quoi qu'il en soit, ce que nous savons de l'histoire de Tobiah, l'aâbed ammonite, nous suffit pour fixer d'une manière satisfaisante l'âge du monument d'Aâraq-el-Emyr.

Si nous nous rappelons que le temple porte parmi les

Adouân, maîtres du pays, le nom de Qasr-el-Aâbed, et l'étang desséché qui l'entoure sur trois côtés, celui de Meydan-el-Aâbed; si de plus les deux inscriptions de cinq lettres, gravées en caractères énormes et profonds, à l'entrée de deux des grottes, doivent se lire טוביה, ainsi que l'a immédiatement reconnu et démontré le savant docteur Lévy, de Breslau, nous serons conduits à voir, dans ce temple ébauché et qui n'a jamais été terminé, l'œuvre de Tobiah, l'aâbed ammonite. Si de plus, comme cela est fort possible, Hyrcan descendait de ce Tobiah, il paraîtra tout naturel qu'il ait été se réfugier dans un pays qui appartenait à ses aïeux.

Quant à la raison qui aurait fait abandonner à Tobiah l'Ammonite la construction du temple d'Aâraq-el-Emyr, il serait possible de la trouver dans la chute des Achéménides et dans la protection toute-puissante accordée aux Juifs et au grand prêtre Jaddouâ, par Alexandre le Grand, sinon dans le parti que prit Tobiah de se fixer à Jérusalem, auprès de son parent le grand prêtre Éliaschib. Avec cette hypothèse, qui à notre sens vaut beaucoup plus qu'une hypothèse, tout s'expliquerait facilement dans le singulier mélange de l'art asiatique et de l'art grec qui frappe, au premier coup d'œil, le voyageur arrêté devant les ruines d'Aâraq-el-Emyr.

Cela posé, voici les dates que nous pouvons, avec toute apparence de raison, appliquer désormais à ces belles ruines.

Avant Tobiah, là, très-probablement, existait un sanctuaire des Ammonites.

Vers 384, Tobiah était occupé de la construction de son temple, élevé peut-être en haine de celui que Zeroubabel et le grand prêtre Jeschouâ avaient relevé à Jérusalem. Tobiah étant douze années plus tard (en 372) établi à Jérusalem, dans l'enceinte même du temple, il est probable qu'il avait renoncé à sa coûteuse construction, sinon entreprise, du moins poursuivie

par lui. A partir de ce moment, le temple d'Aâraq-el-Emyr ut abandonné aux ravages du temps.

Cent quatre-vingt-neuf années plus tard (en 183), Hyrcan, fils de Joseph, descendant peut-être de Tobiah l'Ammonite, vint s'établir à Aâraq-el-Emyr, propriété de sa famille, abondamment pourvue de fourrage, de bois, d'eau, de matériaux de construction ; munie déjà de grottes habitables pour les hommes et les animaux ; offrant, en un mot, toutes les ressources nécessaires pour s'y établir solidement. Il y séjourna jusqu'en 176, année de l'avénement d'Antiochus IV Épiphane. Redoutant la puissance du successeur de Séleucus IV qui ne l'avait jamais inquiété, Hyrcan se donna la mort.

L'étude sur Aâraq-el-Emyr que nous avons eu l'honneur de voir insérer dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'année 1867, se terminait ainsi :

« Veut-on rapprocher davantage cette destruction de l'é-
« poque où Hyrcan se réfugia à Aâraq-el-Emyr ? Je le veux
« bien, mais à la condition qu'on trouvera une date probable
« antérieure et de beaucoup à l'apparition de Hyrcan.

« Ainsi, par exemple, j'admettrais assez volontiers que le
« temple d'Aâraq-el-Emyr ait été bâti par un satrape des rois
« achéménides, et détruit aussitôt après la chute de cette
« dynastie de conquérants. Cette hypothèse, en effet, rendrait
« compte de la manière la plus satisfaisante du style de la
« grande frise de lions, et des chapiteaux à bustes d'animaux,
« si voisins de ceux du palais de Persépolis. »

On voit qu'une fois Tobiah reconnu pour l'auteur de ce magnifique monument, ce que je viens de transcrire s'est vérifié de point en point. Je ne m'étais donc pas laissé aller à de pures rêveries, en appréciant le moins mal que je le pouvais alors le style et l'âge de ce monument.

J'ai terminé la tâche assez difficile que je m'étais imposée,

et je crois avoir jeté quelque lumière sur la valeur chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie. Il ne me reste plus qu'à présenter, sous forme d'un tableau synoptique, les résultats certains et les résultats probables auxquels ce travail m'a conduit.

F. DE SAULCY.

Paris, le 7 mars 1868.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOÎT, 7.

TA EST DÉTERMINÉE.

ANNÉES AV. J.-C.	RC DIRE JUDAIQUE.
559	Avénem
538	Cyrus pr
537	Il rend l convoi de Juifs rentrant en Judée. Josèphe place à on, émanant de Bischlam (Belsemos de Josèphe),
529	Cambyse et de Chamsi (Rathymos et Semelios de Josèphe). x.
522	Gomatès
218	Antioch
217	Ptolémé
209	Naissan
204	Ptolémé
203 et 202	Antioch
200	Ptolémé
198	Scopas, cette
194	. . . .
193	Antioch obie, son neveu, se fait nommer par le roi d'Égypte qui r Phéni
189	Antioch livrer
187	Antioch deux pator
186	. . . .
185 ou 184	Séleucus ut enlever; il en est empêché. du ter
181	Ptolémé n père pour assister au couronnement de Ptolémée vingt- Il est obligé de se réfugier en Ammonitide.
177	. . . . aux de l'armée égyptienne.
176	Séleucus e temps meurt Onias III. En 176, Hyrcan se tue par succè
170	. . . .
168	. . . . chapper à la persécution.

3 2044 069 589 190

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Andover-Harvard Theological Library
Cambridge, MA 02138 617-495-5788

Please handle with care.
Thank you for helping to preserve library collections at Harvard.